

**Ministère de l'Agriculture et
de l'Hydraulique**

Secrétariat Général

Direction Générale des Ressources en Eau
Direction Générale de l'Assainissement EUE
Office National de l'Eau et de l'Assainissement
DGRE-DGAEUE-ONEA

Burkina Faso

Unité - Progrès - Justice

**Programme National d'Approvisionnement
en Eau Potable et d'Assainissement
à l'horizon 2015**

[PN-AEPA 2015]

**RAPPORT BILAN ANNUEL
AU 31 DECEMBRE 2011**

Mars 2012

Sommaire

TABLE DES ILLUSTRATIONS	3
SIGLES ET ABREVIATION	5
RESUME EXECUTIF	7
INTRODUCTION	11
I. BILAN PHYSIQUE 2011 DES REALISATIONS D'OUVRAGES	14
I.1 Ouvrages d'approvisionnement en eau potable	14
I.1.a Milieu rural	14
I.1.b Milieu Urbain	19
I.2 Ouvrages d'assainissement	20
I.2.a Milieu rural	20
I.2.a Milieu urbain	29
II. CADRE UNIFIE DES INTERVENTIONS	31
II.1 Axe 1 : Renforcement des capacités de gestion du secteur AEPA	31
II.2 Axe 2 : Renforcement des capacités de gestion du service public de l'eau	34
II.3 Axe 3 : Renforcement des capacités de management et d'exécution des travaux et services du secteur privé et des ONG	35
II.4 Axe 4 : Mise en place des instruments du PN-AEPA	36
III. RENFORCEMENT DES CAPACITES EN MILIEU URBAIN	41
III.1. Assistance à la maîtrise d'ouvrage des travaux	41
III.2. Assistance à l'exploitation	41
III.3. Assistance au management	41
III.4. Assistance au centre des métiers de l'eau	41
IV. BILAN D'EXECUTION FINANCIERE 2011	42
IV.1. Milieu rural	42
IV.2. Milieu urbain	45
V. ANALYSE DES PERFORMANCES ET EVOLUTION DES INDICATEURS	46
V.1 Eau potable	46
V.1.a Milieu rural	46
V.1.b Milieu urbain	51
V.2 Assainissement	52
V.2.a Milieu rural	52
V.2.b Milieu urbain	54
VI. FINANCEMENT DU PN-AEPA	55
VI.1 Milieu rural	55
VI.2. Milieu urbain	56
VI.2.A. MOBILISATION DES RESSOURCES : VOLUME ET REPARTITION DES FINANCEMENTS	56
VI.2.B. INDICATEURS DE PERFORMANCES FINANCIERES	58
VI.3 Analyse du plan de passation des marchés	58

Table des illustrations

Tableau 1: Réalisation de forages équipés de pompe, Puits Modernes, AEPS.....	14
Tableau 2 : Nombre de forages non équipés par région	15
Tableau 3: Réhabilitation de forages équipés de pompe, Puits Modernes, AEPS.....	15
Tableau 4 : Réalisations d'ouvrages d'eau potables en milieu urbain.....	19
Tableau 5 : Déplacement/renouvellement d'ouvrages d'eau potable en milieu urbain ..	19
Tableau 6 : Constructions de nouveaux ouvrages dans les écoles	20
Tableau 7 : Nouvelles constructions d'ouvrages d'assainissement dans les CSPS	21
Tableau 8 : Réalisation de latrines neuves dans les lieux publics	22
Tableau 9 : Réalisation de latrines familiales neuves selon le type d'ouvrage.....	23
Tableau 10 : Réalisation de latrines familiales neuves selon le statut de subvention.....	24
Tableau 11 : Réalisation de latrines familiales améliorées subventionnées.....	25
Tableau 12 : Réalisation de puisards domestiques selon le statut de subvention.....	26
Tableau 13 : Réalisation de puisards domestiques subventionnés.....	26
Tableau 14 : réalisation d'ouvrages d'AEP en milieu urbain.....	29
Tableau 15 : réalisation de Plan stratégique d'assainissement.....	29
Tableau 16 : Situation des PCD-AEPA	31
Tableau 17. Pool d'assistants techniques 2011	34
Tableau 18 : Répartition des AUE par région	34
Tableau 19 : Proportion d'AEPS gérées par délégation.....	35
Tableau 20 : Situation des arrêtés d'agrément techniques pris par secteur d'activités.	35
Tableau 21 : Répartition des bureaux et d'entreprises agréés par tranche	36
Tableau 22: Exécution financière global selon les sources de financement (en millions de FCFA).....	42
Tableau 23 : Exécution financière du CUI selon les sources de financement (en millions de FCFA).....	42
Tableau 24: Bilan financier des réalisations AEP en milieu rural (en millions de FCFA)	43
Tableau 25: Bilan financier des réalisations AEUE en milieu rural (en millions de FCFA)	44
Tableau 26 : Taux d'exécution financière globale en milieu urbain.....	45
Tableau 27 : Taux d'exécution financière de l'AEP en milieu urbain.....	45
Tableau 28 : Taux d'exécution financière de l'AEUE en milieu urbain.....	45
Tableau 29 : Taux de fonctionnalité des PEM et des AEPS en 2011	46
Tableau 30 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable par région (%)	47
Tableau 31 : Données précédemment utilisées comme nouvelles réalisations d'ouvrages.	48
Tableau 32 : Cumul des réalisations communautaires et estimation des besoins en PEM (puits ou forages) pour l'atteinte des OMD	49
Tableau 33 : Cumul des réalisations communautaires et estimation des besoins en AEPS pour l'atteinte des OMD.....	50
Tableau 34 : Récapitulatif des réalisations physiques en AEP depuis le démarrage du PN-AEPA.....	51
Tableau 35 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable	51
Tableau 36 : Taux d'équipement des écoles et des centres de santé	53

Tableau 37 : Récapitulatif des réalisations physiques en assainissement depuis le démarrage du PN-AEPA.....	54
Tableau 38 : Evolution du taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain.....	54
Tableau 39 : Proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement.....	55
Tableau 40 : Répartition du financement acquis du PN-AEPA selon les sources (financements externes, internes, ONG)	56
Tableau 41 (suite) : Répartition du financement acquis du PN-AEPA selon les sources (financements externes, internes, ONG)	57
Tableau 42 : Proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement AEP (en milliards de francs CFA).....	58
Tableau 43 : Proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement Assainissement (en milliards de francs CFA)	58

Sigles et abréviation

ABS	: Appui Budgétaire Sectoriel
ACF	: Association Chants de femmes
AEPA	: Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AEPS	: Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AEUE	: Assainissement des Eaux Usées et Excreta
AGETEER	: Agence d'Exécution des Travaux Eau et Equipement Rural
AMOC	: Assistance à la Maitrise d'Ouvrage Communal
ATPC	: Assainissement total piloté par les communautés
AUE	: Association des Usagers de l'Eau
BAD	: Banque Africaine de Développement
B-AHA	: Barrages – Aménagements Hydro-agricoles
BPO	: Budget Programme par Objectif
CISAB	: Comité Interministériel de Suivi de l'Appui Budgétaire
CEMEau	: Centre des Métiers de l'Eau
CNEau	: Conseil National de l'Eau
CNP	: Comité National de pilotage
CREPA(EAA)	: Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement (Eau et Assainissement en Afrique)
CRP	: Comité Régional de Pilotage
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CSPS	: Centre de Santé et de Promotion Sociale
CUI	: Cadre Unifié d'Intervention
DEIE	: Direction des Etudes et de l'Information sur l'Eau
DGAEUE	: Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta
DGRE	: Direction Générale des Ressources en Eau
DPAH	: Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Hydraulique
DRAH	: Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Hydraulique
ENA	: Enquête Nationale sur l'Assainissement
FEER	: Fonds de l'Eau et de l'Equipement Rural
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
IEC	: Information Education et Communication
INO	: Inventaire National des Ouvrages
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
IOTA	: Installations, Ouvrages, Travaux, Activités
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSA	: Opérationnalisation de la Stratégie Nationale d'Assainissement
OSEP	: Organisation du Sport à l'Ecole Primaire
PAGIRE	: Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PCD-AEPA	: Plan Communal de Développement Approvisionnement en Eau Potable

et Assainissement

PEA	: Poste d'Eau Autonome
PEM	: Point d'Eau Moderne
PFC	: Protocole de Financement Commun
PMH	: Pompe à Motricité Humaine
PN-AEPA	: Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement
PSEU	: Projet Sectoriel Eau en milieu Urbain
SARAR	: Self-esteem Associative Strengths Ressource fulness Action planning Responsibility
PHAST	: Participatory Hygiene And Sanitation Transformation
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée de Développement Durable
SIG	: Système d'Information Géographique
SRE	: Service des Ressources en Eau
SSE	: Service du Suivi Evaluation
VIP	: Ventilated Improved Pit (Latrine à fosses ventilées)

RESUME EXECUTIF

Au 31 décembre 2011, le bilan d'exécution des activités du PN AEPA se résume comme suit:

REALISATION D'INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Eau potable :

Milieu rural

Le bilan des réalisations des infrastructures d'eau potable s'établit comme suit :

- 1 885 forages neufs sont réalisés sur une prévision de 3 010 forages soit un taux d'exécution de 62,6%.
- 965 forages ont été réhabilités sur une prévision de 1 430 forages soit un taux d'exécution de 67,5%.
- 111 puits modernes neufs sont réalisés sur une prévision de 46 puits soit un taux d'exécution de 241,3%.
- 19 puits modernes ont été réhabilités sur une prévision de 32 puits soit un taux d'exécution de 59,4%.
- 35 AEPS neuves ont été réalisées sur une prévision de 51 AEPS/PEA soit un taux d'exécution de 68,6 %.
- 6 AEPS ont été réhabilitées sur une prévision de 30 AEPS/PEA soit un taux d'exécution de 20%.

Le montant total dépensé pour la réalisation de ces ouvrages est de 22 111,5 millions FCFA pour une prévision de 31 069,5 millions FCFA soit un taux d'exécution de 71,2%.

Milieu urbain

La synthèse de l'avancement physique au 31/12/2011 est la suivante:

- la capacité de stockage a été augmentée de 300 m³ pour une prévision de 8 300 soit un taux d'exécution de 4%.
- 399 km de réseau ont été réalisés pour une prévision de 380 km soit un taux d'exécution de 105%.
- 31 719 branchements particuliers ont été réalisés sur une prévision de 30 286 soit un taux de 105%.
- 273 bornes fontaines ont été réalisées pour une prévision de 199 soit un taux d'exécution de 137%.
- la capacité de production a été augmentée de 32 544 m³/j pour une prévision de 38 876 soit un taux d'exécution 71 %.

Sur le plan financier, le montant dépensé s'élève à 32 486,2 millions de FCFA sur une prévision de 34 077,7 millions soit un taux d'exécution 95%.

Assainissement des Eaux Usées et Excreta

Milieu rural :

La situation des ouvrages d'assainissement réalisés en 2011 se présente comme suit:

- 916 latrines réalisées dans les écoles sur une prévision de 1 888 soit un taux d'exécution de 48,5%;
- 226 latrines réalisées dans les centres de santé sur une prévision de 338 soit un taux d'exécution de 66,9%.

- 360 latrines dans les lieux publics (marchés, gares et lieux de culte) sur une prévision de 934 soit un taux d'exécution de 38,5%.
- 4 755 latrines familiales sur une prévision 56 217 soit un taux d'exécution de 8,5%.

Le montant total dépensé pour l'assainissement EUE est de 6 362,7 millions FCFA pour une prévision globale de 10 334,4 millions FCFA soit un taux d'exécution relativement faible de 61 %.

Milieu urbain :

La synthèse de l'avancement physique au 31/12/2011 est la suivante :

- 2 km de réseaux d'assainissement collectif ont été réalisés sur une prévision de 36 soit un taux d'exécution de 6%.
- 3 raccordements des usagers au réseau collectif ont été réalisés sur une prévision de 100 soit un taux d'exécution de 3%.
- 10 218 ouvrages à usage familial ont été réalisés sur une prévision de 15 500 soit un taux d'exécution de 66%.
- 231 blocs de latrines ont été réalisés dans les écoles et les lieux publics sur une prévision de 273 soit un taux d'exécution de 85%.
- 23 333 puisards ont été réalisés sur une prévision de 21 500 soit un taux d'exécution de 109%.

Sur le plan financier, le montant dépensé s'élève à 1 560,1 millions de FCFA sur une prévision de 3 609,1 millions soit un taux d'exécution de 43%.

En outre, 27 Plans Stratégiques d'Assainissements ont été réalisés sur une prévision de 27 soit un taux d'exécution de 100%.

Volet Cadre Unifié des Interventions en milieu rural

Les activités réalisées dans le cadre du CUI et les résultats atteints se résument ainsi qu'il suit :

Dans le cadre de la Planification et la maîtrise d'ouvrage des projets, sur les 356 PCD-AEPA prévus, 168 ont été validés dont 125 adoptés par les communes. L'ensemble des PCD restants dispose de financement et la plupart sont en cours d'élaboration.

Dans le cadre du renforcement des capacités de gestion du service public de l'eau, les résultats suivants ont été atteints dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme :

Au titre de la mise en place des Associations des Usagers de l'Eau (AUE), on note que sur 4 8826 AUE mises en place, 3 067 sont reconnues soit 63,6% du total.

Au titre de la gestion par affermage des AEPS, on note que sur 624 AEPS existant, 206 sont gérés par délégation soit un taux de 33%.

Du fait de la méconnaissance et du faible niveau d'appropriation des outils de mise en œuvre de la Réforme des acteurs au niveau des régions, des formations ont été organisées à leur profit dans le cadre de la stratégie de généralisation de la réforme.

Dans le cadre du renforcement des capacités de management et d'exécution des travaux et services du secteur privé et des ONG, au total 79 arrêtés d'octroi d'agrément techniques ont été pris depuis 2010 dont 40 arrêtés pour les bureaux d'études et 39 arrêtés pour les entreprises. En somme, 347 entreprises et bureaux d'études ont été agréés.

Dans le cadre de la mise en place des instruments du PN-AEPA

Les activités de la campagne WASH-United 2011 ont été co-organisées avec les ministères en charge de l'éducation nationale et des sports au cours des finales régionales de l'OSEP (Organisation du Sport à l'Ecole Primaire). Cette campagne a connu un grand succès. Elle a touché plus de 23 000 enfants et près de 6 000 adultes dans une cinquantaine de communes du pays.

Un atelier national a été réalisé en avril 2011 pour informer l'ensemble des acteurs sur l'approche de l'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC).

Une campagne de jeux radiophoniques d'Aout à Novembre 2011 avec l'objectif de renforcer les capacités des animateurs-radios sur les notions d'hygiène et d'assainissement, de réaliser des jeux radiophoniques sur l'hygiène et l'assainissement à des fins de sensibilisation et de changement de comportement. Seules 37 radios, réparties dans 12 régions (excepté la région des Hauts-Bassins) ont réalisé ces jeux.

Dans le cadre de la mise en place du système de suivi-évaluation du PN-AEPA :

Afin d'assurer une meilleure visibilité des actions menés et assurer une diffusion efficace de l'information :

- un recueil des principaux documents du PN-AEPA a été élaboré en juillet 2011 sur support CD et mis à la disposition des acteurs (communes, partenaires, régions...). Le recueil est disponible en ligne.
- le rapport grand public 2010 du PN-AEPA a été élaboré, édité et diffusé ;
- l'annuaire statistique 2010 du PN-AEPA est en cours de validation ;

Les travaux entrepris en 2010 pour la réalisation de l'enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial (ENA 2010) se sont achevés en 2011. Les résultats de l'ENA-2010 ont été présentés au CaPa le 7 juillet 2011 et au Conseil de Cabinet du MAH le 11 juillet 2011. L'analyse des résultats a permis de rédiger les rapports de l'enquête constitués principalement d'une monographie nationale, de 13 monographies régionales et de 45 plaquettes provinciales.

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information

Les travaux de l'ENA-2010 ont permis de préciser les définitions et concepts de l'assainissement à partir des documents du PN-AEPA. Pour accélérer l'opérationnalisation du dispositif de suivi évaluation du volet AEUE du PN-AEPA, deux grands chantiers ont été lancés en parallèle:

- la réalisation de la 1ère opération de collecte des informations de l'assainissement des eaux usées et excreta permettant de renseigner les indicateurs d'activités pour le suivi du volet assainissement en milieu rural ;
- l'élaboration d'une proposition de dispositif de suivi évaluation du volet assainissement du PN-AEPA complet et opérationnel.

Dans ce cadre, un Comité technique « suivi évaluation de l'assainissement des eaux usées et excreta » composé de la DGAEUE, de la DGRE, de l'INSD, de l'ONEA, de la DEP/MENA et de la DGISS/MS a été mis en place. A ce jour les travaux du Comité ont permis de dresser l'état des lieux des indicateurs de l'assainissement et de prendre connaissance des dispositifs de collecte d'informations existants pour déterminer dans quelle mesure ces dispositifs peuvent fournir les informations fiables aux calculs des indicateurs.

FINANCEMENT DU SECTEUR

Milieu rural

Exécution financière global selon les sources de financement (en millions de FCFA)

	Prévision 2011	Dépenses 2011	Taux (%)
Etat	18 614,1	16 830,0	90,4
PTF	25 431,7	14 803,3	58,2
ONG/Associations	3 508,1	2 043,7	58,3
Communes	1 762,0	659,2	37,4
Total	49 315,9	34 336,2	69,6

Source : DGRE

Le montant global des financements acquis en 2011 au profit du sous secteur de l'eau potable et de l'assainissement s'élève à 49315,9 millions de FCFA avec une exécution financière de 34 336,2 millions de FCFA soit un taux de 69,6%. Ces dépenses se répartissent entre les charges récurrentes et les investissements.

Milieu urbain

Le taux d'exécution financière est de 90% soit une exécution de 34 046,3 millions de FCFA pour une prévision de 37 686,7 millions de FCFA.

ANALYSE DES PERFORMANCES ET EVOLUTION DES INDICATEURS

En milieu rural, le taux d'accès à l'eau potable est passé de 56,6% en 2010 à 58,5% en 2011 soit une progression de 1,9 point. Au total, 389 997 personnes additionnelles en 2011 contre 344 738 personnes additionnelles desservies en 2010.

En milieu urbain, Le taux d'accès à l'eau potable en 2011 est de 80% soit une amélioration de 5 points par rapport à son niveau de 2010 qui était de 75%. La population additionnelle desservie en eau potable en 2011 est de **334 521**.

Le taux d'accès à l'assainissement en 2011 est de 24%, soit une amélioration de 3 points par rapport à son niveau de 2010 qui était de 21%.

Introduction

Le Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement à l'horizon 2015 (PN-AEPA) a pour objectif de réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de personnes n'ayant pas un accès adéquat à l'eau potable et à l'assainissement conformément aux Objectifs du millénaire pour le développement. Ainsi, ce programme national opérationnalise la stratégie pour atteindre les objectifs fixés, conformément aux orientations nationales. Ces orientations sont définies dans la stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2011-2015 (SCADD), qui a succédé en 2011 au Cadre stratégie de lutte contre la pauvreté (CSLP).

Le programme est défini selon un volet rural et un volet urbain, comportant chacun une composante « approvisionnement en eau potable » et une composante « assainissement des eaux usées et excréta ». La mise en œuvre du volet rural est placée sous la responsabilité de la Direction générale des ressources en eau (DGRE) et de la Direction générale de l'assainissement des eaux usées et excréta (DGAEUE). Le volet urbain est placé sous la responsabilité de l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) dans le cadre de son plan de développement 2005-2015 en relation avec les collectivités territoriales.

Le rapport bilan annuel du PN-AEPA est l'un des principaux documents de référence pour mesurer la performance du programme. Il est examiné et validé par le Comité national de pilotage du PN-AEPA. Ce rapport alimente les travaux des groupes thématiques de la revue sectorielle conjointe. Ses principaux résultats sont présentés et discutés lors de l'atelier national de la revue sectorielle du PN-AEPA/PAGIRE. Les résultats sont également reversés pour les travaux de la revue annuelle de la SCADD.

Ce rapport présente une vue d'ensemble du niveau des réalisations des activités du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 à travers les différents instruments financiers d'appui au PN-AEPA en milieu urbain et en milieu rural. Il a été rédigé sous la coordination du Service suivi évaluation de la DGRE, avec l'appui de la DGAEUE et de l'ONEA.

Méthodologie d'élaboration du rapport bilan annuel

Le rapport bilan annuel est établi sur la base de plusieurs sources et dispositifs de collecte d'informations. Il s'agit principalement des rapports bilans régionaux, du rapport annuel d'avancement du PN-AEPA en milieu urbain, des données du Budget programme par objectif (BPO) pour le volet rural et des résultats de l'opération 2011 de « mise à jour de l'inventaire national des ouvrages d'approvisionnement en eau potable et de collecte d'information relatives aux ouvrages d'assainissement des eaux usées et excréta ».

Les rapports bilans régionaux rédigés sur la base d'un canevas spécifique ont été discutés et validés lors des Comités régionaux de pilotage qui se sont déroulés du 23 au 31 janvier 2012.

Les données de programmations physiques et financières 2011 pour l'AEP et l'AEUE en milieu rural sont celles qui ont été adoptées au 14^{ème} CNP du 30 septembre 2011.

Les données des réalisations physiques de l'AEP et de l'AEUE en milieu rural ont été fournies dans le cadre de l'opération de « mise à jour de l'inventaire national des ouvrages d'approvisionnement en eau potable et de collecte d'informations relatives aux

ouvrages d'assainissement des eaux usées et excréta » conformément au dispositif de suivi-évaluation du PN-AEPA en milieu rural, et selon la méthodologie présentée succinctement ci après.

Lors de la finalisation des rapports bilans annuels régionaux, les données provisoires de réalisations physiques de l'AEUE issues de l'opération de mise à jour et de collecte n'ont pas été utilisées. Ce sont donc les données fournies par les acteurs eux-mêmes qui figurent dans les rapports bilans régionaux finalisés. Pour le rapport national ce sont les données issues de la collecte sur le terrain pour l'AEP et l'AEUE qui sont utilisées.

Pour le milieu urbain, les informations relatives à l'avancement des activités d'investissement et de renforcement de capacités propres au PN-AEPA sont produites dans le cadre de l'élaboration du rapport annuel d'avancement du Programme national d'approvisionnement en eau potable en milieu urbain pour présentation au Comité de Supervision prévu à la fin du premier semestre. Les données sont vérifiées par les auditeurs externes de l'ONEA. Les informations et données pour le milieu urbain figurant dans le rapport bilan sectoriel annuel sont donc encore provisoires.

Méthodologie de collecte des données des réalisations physiques de l'AEP et de l'AEUE

- **pour le milieu rural**

Depuis 2008, le Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique, à travers la DGRE, procède régulièrement à la collecte d'information sur les ouvrages d'approvisionnement en eau potable (AEP) conformément au dispositif de suivi évaluation pour la mise à jour de la Base de Données de l'Inventaire National des Ouvrages (BD_INO) en place depuis 2005. A partir de 2011, la collecte concerne également les ouvrages d'assainissement des eaux usées et excréta (AEUE), comme prévu lors de la conception du dispositif de suivi-évaluation du PN-AEPA en milieu rural.

L'opération 2011 a été menée conjointement par la DGRE, la DGAEUE et les DRAH sur la période du 21 novembre 2011 au 4 janvier 2012. De manière plus spécifique l'opération de collecte a consisté à :

- vérifier l'état (localisation, fonctionnalité, statut des ouvrages etc.) des points d'eau potable existants et inventorier les nouveaux points d'eau réalisés en 2011;
- faire un recensement exhaustif des latrines familiales construites ou réhabilitées en 2011;
- faire un recensement exhaustif des latrines institutionnelles et publiques construites ou réhabilitées en 2011;
- faire un recensement exhaustif des douches modernes, bacs à laver et autres ouvrages modernes d'assainissement des eaux usées, construits ou réhabilités en 2011.

Les points focaux communaux ont été formés aux outils de collecte (fiches) et à la reconnaissance visuelle des ouvrages de l'AEP et de l'AEUE. Pour le volet AEUE, la collecte a concerné uniquement les ouvrages dont la réalisation s'est achevée en 2011.

L'opération a été supervisée par les Superviseurs régionaux avec l'appui de la DGAEUE et de la DGRE. Les fiches ont ensuite été acheminées à la DGRE et à la DGAEUE qui ont procédé chacune au contrôle, à la saisie, à l'apurement et au traitement des données au cours de la période du 10 au 31 janvier 2012.

En retour, les résultats provisoires de l'AEP ont été transmis aux régions le 20 janvier 2012 et ceux de l'AEUE le 4 février 2012.

- **pour le milieu urbain**

Les informations et données du milieu urbain utilisées dans le présent rapport sont celles fournies par l'ONEA suite à la mise à jour des activités de son plan d'investissement en vue de l'élaboration du rapport annuel d'avancement du Programme national d'approvisionnement en eau potable en milieu urbain. Ces données sont produites selon le dispositif de collecte et de traitement spécifique de l'ONEA.

Les outils utilisés pour la collecte des données sont:

- les Canevas des rapports trimestriels d'avancement ;
- les Canevas des rapports semestriels d'avancement ;
- le Canevas du rapport du comité interne de suivi ;
- le Canevas du rapport sur la gestion et les performances du secteur.

Les deux premiers outils ont connu une évolution après leur première utilisation et les difficultés rencontrées pour leur renseignement.

Les rapports sont établis par les différents services en fonction de la périodicité:

- Les rapports mensuels d'avancement sont établis par les équipes des différents projets, généralement des bureaux d'études.
- Les rapports trimestriels d'avancement sont établis par chaque équipe projet et consolidés au niveau des Directions de l'ONEA concernées (Maitrise d'Ouvrage de Ziga, Direction de la Planification et des Investissements, Direction de l'Assainissement). Ces rapports sont soumis au Comité interne de suivi pour approbation.
- les rapports semestriels sont élaborés par la Direction de la Planification et des Investissements.

I. BILAN PHYSIQUE 2011 DES REALISATIONS D'OUVRAGES

I.1 Ouvrages d'approvisionnement en eau potable

I.1.a Milieu rural

Ouvrages neufs : réalisations physiques

Tableau 1: Réalisation de forages équipés de pompe, Puits Modernes, AEPS

Régions	PEM NEUFS							AEPS NEUVES			
	Forages neufs			Puits modernes neufs			Total PEM neufs	Prévision	Réalisation	taux de réalisation (%)	Nombre de bornes fontaines réalisées
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)					
Boucle du Mouhoun	208	157	75,5	5	6	120,0	163	2	0	0,0	0
Cascades	255	114	44,7	1	20	2000,0	134	1	1	100,0	3
Centre	72	83	115,3	0	1	-	84	7	9	128,6	50
Centre-Est	179	105	58,7	0	16	-	121	4	2	50,0	15
Centre-Nord	175	161	92,0	2	3	150,0	164	4	2	50,0	3
Centre-Ouest	278	122	43,9	6	3	50,0	125	9	2	22,2	5
Centre-Sud	183	124	67,8	5	16	320,0	140	9	5	55,6	12
Est	177	124	70,1	16	15	93,8	139	0	1		5
Hauts-Bassins	115	139	120,9	0	5		144	3	0	0,0	0
Nord	155	150	96,8	7	8	114,3	158	3	7	233,3	7
Plateau-Central	125	147	117,6	0	1		148	8	2	25,0	9
Sahel	935	377	40,3	4	17	425,0	394	1	4	400,0	11
Sud-Ouest	153	82	53,6	-	0	-	82	0	0	-	0
National	3 010	1 885	62,6	46	111	241,3	1 996	51	35	68,6	120

Source: DGRE, 2011

L'année 2011 a enregistré la réalisation de 1 996 points d'eau modernes (PEM) dont 1 885 forages équipés de pompes à motricité humaine et 111 puits modernes. Elle a connu la réalisation de 572 PEM de plus que l'année précédente. Aussi, 35 AEPS ont été réalisées avec 120 bornes fontaines raccordées contre 41 AEPS avec 149 bornes fontaines en 2010.

Le plus grand nombre de PEM neufs réalisés est enregistré dans la région du Sahel (394 PEM). Par contre, la réalisation la plus faible est celle de la région du Sud-Ouest (82 PEM).

Pour ce qui concerne les AEPS neuves, le plus grand nombre de réalisations est celui du Centre (9 AEPS). Par contre, aucune réalisation d'AEPS n'a été enregistrée dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest.

Une analyse de la performance dans la réalisation des PEM par rapport à l'année précédente fait ressortir 242 PEM de plus réalisés dans la région du Sahel et 103 PEM de plus dans la région des Hauts-Bassins. Dans les régions du Centre-Est et du Centre-Ouest, les réalisations de 2011 sont inférieures à celles de 2010 respectivement de 82 PEM et de 21 PEM.

Les taux d'exécution sont calculés sur la base des programmations ajustées qui ont été validées lors du CNP semestriel (14^{ème} CNP). Les taux d'exécution supérieurs à 100 % s'expliquent en partie par le fait que certains acteurs n'ont pas communiqué ou actualisé leur programmation au moment de la collecte des données. En outre, les interventions ponctuelles de certains partenaires non répertoriés par les DRAH au moment de la programmation ont contribué également à augmenter les taux d'exécution.

Les taux d'exécution supérieurs à 100% s'observent dans les régions:

- du Centre, des Hauts-Bassins et du Plateau-Central pour les réalisations de forages neufs ;
- du Centre, du Nord et du Sahel pour les réalisations d'AEPS neuves ;

Par ailleurs, 676 forages restent à équiper ; c'est dans la région du Sahel qu'on enregistre le plus grand nombre de ces forages (185).

Tableau 2 : Nombre de forages non équipés par région

Régions	Boucle du Mouhoun	Cascades	Centre	Centre Est	Centre Nord	Centre Ouest	Centre Sud	Est	Hauts Bassins	Nord	Plateau Central	Sahel	Sud-Ouest	National
Forages non équipés	77	35	26	72	38	27	59	37	42	46	14	185	18	676

Source: DGRE, 2011

En plus des nouvelles réalisations, des PEM et des AEPS ont été réhabilités.

Ouvrages réhabilités : réalisations physiques

Tableau 3: Réhabilitation de forages équipés de pompe, Puits Modernes, AEPS

REGIONS	PEM réhabilités						AEPS réhabilitées			
	Forages réhabilités			Puits modernes réhabilités			Total PEM	Prévision	Réalisation	taux de réalisation (%)
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)				
Boucle du Mouhoun	138	109	79,0	3	1	33,3	110	2	2	100,0
Cascades	106	70	66,0	1	0	0,0	70	0	0	
Centre	32	49	153,1	0	1	-	50	2	0	0,0
Centre-Est	98	85	86,7	3	0	0,0	85	0	0	
Centre-Nord	141	121	85,8	0	0	-	121	0	0	-
Centre-Ouest	155	54	34,8	8	6	75,0	60	9	1	11,1
Centre-Sud	138	100	72,5	10	8	80,0	108	2	1	50,0
Est	91	43	47,3	0	0	-	43	0	0	
Hauts-Bassins	117	70	59,8	0	0	-	70	3	0	0,0
Nord	108	93	86,1	7	3	42,9	96	6	1	16,7
Plateau-Central	78	64	82,1	0	0	-	64	0	0	-
Sahel	190	90	47,4	0	0	-	90	6	1	16,7
Sud-Ouest	38	17	44,7	0	0	-	17	0	0	-
National	1 430	965	67,5	32	19	59,4	984	30	6	20,0

Source: DGRE, 2011

En 2011, 965 forages, 19 puits modernes et 6 AEPS ont été réhabilités. Ces chiffres sont inférieurs à ceux de 2010 qui étaient de 1 301 forages, 48 puits modernes et 14 AEPS réhabilités.

Le bilan physique a permis de quantifier les efforts consentis par les acteurs pour satisfaire le besoin des populations en eau potable. Ces réalisations ont permis de faire passer le taux d'accès à l'eau potable de 56,6% en 2010 à 58,5% en 2011.

Cependant, des difficultés sont rencontrées dans la mise en œuvre des activités.

Difficultés rencontrées et propositions de solutions:

Les difficultés ont été constatées à plusieurs niveaux :

✚ Collectivités territoriales et structures déconcentrées:

- la faible capacité technique des communes ne leur permet pas d'assurer leur rôle de maître d'ouvrage communal (élaboration des DAO, suivi-contrôle...). Aussi, elles ne disposent pas suffisamment de moyens financiers pour s'attacher les compétences de services techniques ;
- l'insuffisance de ressources (humaines, matérielles et financières) au niveau des DRAH ne leur permet pas d'assurer leur mission d'appui technique aux communes dans la mise en œuvre de la maîtrise d'ouvrage communale ;
- les marchés directement lancés par les communes sont confrontés à des problèmes liés à la non maîtrise de la réglementation générale des marchés publics. Aussi, les marchés de petites tailles lancés par les communes éloignées des grandes villes ne sont pas attractifs pour certains prestataires. Ce qui entraîne souvent des appels d'offres infructueux ou le recrutement de prestataires défaillants ;
- la signature tardive des conventions entre les maîtres d'ouvrages délégués (AGETEER, FEER) et les DRAH est en partie la cause du démarrage tardif des travaux financés sur ABS ;
- le manque d'anticipation et la lourdeur dans les processus de passation des marchés ralenti la mise en œuvre des travaux ;
- les difficultés de mobilisation des contributions financières des bénéficiaires, préalable à la réalisation des ouvrages perturbent le planning des travaux.

✚ Suivi et planification des interventions

- la faible communication entre certains acteurs et les communes engendre la persistance d'interventions anarchiques. Cette situation ne permet pas un ciblage systématique des besoins prioritaires de la commune;
- le non respect des procédures de déclaration et de fourniture d'informations sur les ouvrages (fiches IOTA) par les acteurs entraîne des pertes d'informations techniques;
- le manque d'exhaustivité des données collectées auprès des partenaires (projets/programmes, ONG, Associations, communes...) ne permet pas d'obtenir une bonne programmation.

- l'instabilité de quelques points focaux communaux et la faible appropriation du dispositif de suivi évaluation par les DRAH est préjudiciable à la stabilité et à l'efficacité du dispositif.

Technique

- Le contexte hydrogéologique défavorable dans certaines régions telles que le Plateau Central, le Nord, le Sahel, Centre-Ouest et le Centre Nord entraîne un taux élevé de forages négatifs (supérieur à 30%) ;
- la présence des métaux lourds à concentration élevée dans certaines régions telles que le Nord (arsenic) entraîne la fermeture des forages contaminés.

Financier

- le retard accusé dans le transfert des fonds aux communes pour les travaux de réhabilitation des forages entraîne un retard dans l'exécution de ces travaux ;
- les retards de décaissements des fonds sur budget national entraînent le ralentissement les activités ;
- le dépassement budgétaire dû à l'augmentation des prix des matériaux entraîne la baisse du niveau de certaines programmations ;

Prestations des entreprises

- les défaillances technique et financière de certaines entreprises conduisent souvent au non respect des délais contractuels et dans certains cas à la résiliation des marchés.

Au regard de ces difficultés, des défis restent à relever pour les années à venir.

Propositions et suggestions:

Collectivités territoriales et structures déconcentrées:

- accompagner les communes dans la mise en place de leurs services techniques afin qu'elles assurent pleinement leur rôle de maître d'ouvrage communal ;
- prévoir suffisamment de ressources financières aux niveaux des DRAH pour le suivi-contrôle des travaux dans les communes ;
- encourager la communauté des communes notamment dans les appels d'offres pour la réalisation et la réhabilitation des ouvrages ;
- commencer le processus de passation des marchés en année N-1 pour permettre l'exécution des travaux en année N.

Suivi et planification des interventions :

- promouvoir les échanges entre les acteurs et les communes avant l'exécution de toute réalisation d'ouvrage;
- renforcer la sensibilisation des entreprises et des élus locaux sur l'importance des procédures de déclaration et de fourniture d'informations sur les ouvrages (fiches IOTA) ;

- continuer la sensibilisation des partenaires (projets/programmes, ONG, Associations, collectivités...) sur la nécessité de fournir des informations fiables sur leur programmation ;
- pérenniser les points focaux communaux en garantissant un emploi à plein temps au niveau des mairies ;
- créer un cadre habilitant pour garantir le fonctionnement du dispositif de suivi évaluation au niveau régional.

Technique

- tenir compte du contexte hydrogéologique dans l'allocation des ressources financières pour les régions défavorisées ;
- mettre en place un dispositif de traitement des eaux à forte concentration de métaux lourds.

Financier

- transmettre le programme d'investissement sur les réhabilitations d'ouvrages aux communes dans les meilleurs délais ;
- permettre la révision des budgets dans les situations d'inflation des prix des matériaux.

I.1.b Milieu Urbain

Ouvrages neufs : réalisations physiques

Tableau 4 : Réalisations d'ouvrages d'eau potables en milieu urbain

	Réseau (km)			Branchement particulier (nbre)			Borne Fontaine (nbre)			Château d'eau (m3)			Capacité de production (m3/j)		
	Prévision	Réalisé	Taux (en %)	Prévision	Réalisé	Taux (en %)	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)
DRO	162	158	97	16 605	18 981	114	55	106	193	6 000	-	0	30 000	30 000	100
DRB	38	45	117	8 881	5 156	58	21	44	210	-	-	-	5 320	-	0
DRNE	61	69	113	2 880	3 763	131	38	30	79	-	-	-	640	360	56
DRNO	119	127	107	1 920	3 819	199	85	93	109	2 300	300	13	2 916	2 184	75
ONEA	380	399	105	30 286	31 719	105	199	273	137	8 300	300	4	38 876	32 544	84

Source : ONEA

Ouvrages neufs (Déplacement/renouvellement) : réalisations physiques

Tableau 5 : Déplacement/renouvellement d'ouvrages d'eau potable en milieu urbain

	Réseau (km)			Bornes fontaines (nbre)		
	Prévision	Réalisé	Taux (%)	Prévision	Réalisé	Taux (%)
DRO	13,01	13,01	100	0	2	-
DRB	0	0	-	2	1	50
DRNE	0	0	-	0	0	-
DRNO	0	0	-	0	0	-
ONEA	13,01	13,01	100	2	3	150

Source : ONEA

✚ Etat d'avancement des travaux

L'état d'avancement des travaux d'approvisionnement en eau potable est globalement satisfaisant à l'exception de la capacité de stockage. Ces performances sont les fruits de la mise en œuvre des projets et programmes financés par les partenaires techniques et financiers dans le cadre du projet Ouaga-Ziga phase intermédiaire financé par l'AFD, la BEI, la BM à travers le projet sectoriel eau en milieu urbain à Ouaga (PSEU), le programme eau assainissement sud ouest financé par la KFW d'une part et par l'appui budgétaire sectoriel et les fonds propres de l'ONEA d'autre part.

✚ Difficultés rencontrées dans l'exécution des travaux

Les difficultés majeures rencontrées sont :

- Le retard accusé dans la fourniture des équipements électromécaniques et hydrauliques de l'AEP Ouaga-Ziga qui n'étaient toujours pas livrés au 31/12/2011 ; Ce qui n'a pas permis la réception provisoire de ces ouvrages de stockage et leur comptabilisation au 31/12/2011 nonobstant l'achèvement du génie civil.
- L'essai non concluant de l'étanchéité du château d'eau de Ouahigouya qui n'a pas permis au 31/12/2011 sa réception.
- Le retard accusé dans le raccordement des forages.

I.2 Ouvrages d'assainissement

I.2.a Milieu rural

Ouvrages neufs : réalisations physiques

Latrines dans les écoles

Dans les écoles, les normes définies dans le cadre de l'OSA prévoient la construction de latrines par blocs distincts destinés respectivement aux filles, aux garçons et au personnel enseignant.

Tableau 6 : Constructions de nouveaux ouvrages dans les écoles

Régions	Nouvelles constructions - écoles					
	Prévisions		Réalizations		Taux de réalisation (%)	
	Prévisions globales	Réservées aux filles	Globales	Réservés aux filles	Globales	Réservées aux filles
Boucle du Mouhoun	88	42	60	11	68,2	26,2
Cascades	440	148	72	3	16,4	2,0
Centre	28	10	6	1	21,4	10,0
Centre-Est	94	8	29	4	30,9	50,0
Centre-Nord	127	69	107	38	84,3	55,1
Centre-Ouest	403	180	208	43	51,6	23,9
Centre-Sud	179	79	80	23	44,7	29,1
Est	32	8	82	17	256,3	212,5
Hauts-Bassins	94	5	58	1	61,7	20,0
Nord	50	19	38	7	76,0	36,8
Plateau-Central	92	24	52	18	56,5	75,0
Sahel	207	100	95	22	45,9	22,0
Sud-Ouest	54	19	29	7	53,7	36,8
National	1 888	711	916	195	48,5	27,4

Source : DGAEUE, 2011

En 2011, plus de 70 % de la programmation est concentrée dans seulement 5 régions. Il s'agit des régions couvertes par le projet BAD/4R (Cascades, Centre-Ouest, Centre-Sud, Sahel) et de la région du Centre Nord.

Près de la moitié des ouvrages programmés a été réalisée. S'agissant des blocs de latrines réservés aux filles, ce sont moins de 30% des ouvrages programmés qui ont été réalisés.

Selon les régions, les taux de réalisation les plus faibles sont observés dans les Cascades, le Centre et le Centre-Est. Parmi les régions qui concentrent l'essentiel des ouvrages programmés, seule la région du Centre-Nord obtient un taux d'exécution satisfaisant supérieur à 80%. Dans les 4 autres régions, couvertes par le programme BAD/4R, le taux d'exécution est très hétérogène et varie entre 16% et 46%. Dans la région de l'Est, le taux d'exécution de plus de 200% s'explique vraisemblablement par un manque d'informations sur le niveau de programmation réel. Cette difficulté régulièrement soulevée par les DRAH reste d'actualité.

Réhabilitations

On relève que la programmation de réhabilitation d'ouvrages d'assainissement dans les écoles est extrêmement faible en 2011 à l'instar des années antérieures. Il était prévu de réhabiliter 4 blocs de latrines à l'échelle du territoire national. En terme d'exécution, ce sont 6 blocs de latrines qui ont été réhabilités dans les régions de la Boucle du Mouhoun (2 blocs) ; du Centre (1 bloc), du Centre Nord (2 blocs) et des Hauts- Bassins (1 bloc).

Cette situation confirme l'absence de stratégie de réhabilitation des ouvrages d'assainissement institutionnel dans le cadre du PN-AEPA.

Latrines dans les CSPS

Les données présentées ci-dessous sont des blocs de latrines.

Tableau 7 : Nouvelles constructions d'ouvrages d'assainissement dans les CSPS

Région	Nouvelles constructions		
	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation (%)
Boucle du Mouhoun	14	22	157,1
Cascades	73	11	15,1
Centre	6	1	16,7
Centre-Est	8	1	12,5
Centre-Nord	51	66	129,4
Centre-Ouest	30	29	96,7
Centre-Sud	48	33	68,8
Est	3	6	200,0
Hauts-Bassins	16	7	43,8
Nord	14	16	114,3
Plateau-Central	4	5	125,0
Sahel	70	24	34,3
Sud-Ouest	1	5	500,0
National	338	226	66,9

Source : DGAEUE, 2011

Constructions nouvelles

Comme constaté pour les latrines institutionnelles dans les écoles, celles programmées en 2011 dans les CSPS est concentrée à 80% dans les 5 mêmes régions, à savoir, les 4 régions du programme BAD et la région du Centre Nord.

C'est également dans ces 5 mêmes régions que 70% des ouvrages ont été nouvellement construits en 2011. Cependant, dans 3 régions, celles des Cascades, du Centre et du Centre Est, le taux de réalisation est peu satisfaisant (inférieur à 20%).

Dans 6 régions sur 13, le taux d'exécution est supérieur à 100%. Ceci s'explique vraisemblablement par un manque d'informations sur le niveau de programmation réel.

Réhabilitations

Il n'y avait aucune réhabilitation de bloc de latrines programmée dans les CSPS en 2011. Cependant on relève que 3 blocs de latrines ont été réhabilités dans les régions des Cascades (1 bloc) et des Hauts-Bassins (2 blocs). Cette situation confirme encore l'absence de stratégie de réhabilitation des ouvrages d'assainissement institutionnel dans le cadre du PN-AEPA.

Latrines publiques

Tableau 8 : Réalisation de latrines neuves dans les lieux publics

Région	Latrines neuves		
	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation (%)
Boucle du Mouhoun	59	26	44,1
Cascades	5	1	20,0
Centre	6	6	100,0
Centre-Est	23	9	39,1
Centre-Nord	33	23	69,7
Centre-Ouest	232	96	41,4
Centre-Sud	201	92	45,8
Est	10	7	70,0
Hauts-Bassins	60	4	6,7
Nord	34	3	8,8
Plateau-Central	17	5	29,4
Sahel	248	84	33,9
Sud-Ouest	6	4	66,7
National	934	360	38,5

Source : DGAEUE, 2011

A l'instar de l'assainissement institutionnel, 73% de la programmation des ouvrages d'assainissement des lieux publics (gares, marchés et lieux de culte) est concentré dans 3 des 4 régions du programme BAD/4R, que sont le Centre-Ouest, le Centre-Sud et le Sahel. C'est dans ces 3 régions que 75% des ouvrages ont été réalisés. Cependant, le niveau d'exécution dans ces régions est inférieur à 50%, ce qui confirme les difficultés d'exécution de ce programme. C'est dans les régions du Nord et des Hauts-Bassins que le taux d'exécution est le plus faible car il est inférieur à 10%.

En 2011, le niveau de programmation est un peu moins du double de celui de l'année 2010, qui était de 518 ouvrages. Cette programmation était également concentrée dans les régions d'intervention du projet BAD/4R et dans la Boucle du Mouhoun.

Dans les régions du Centre et de l'Est, le taux d'exécution dépasse 100%. Ceci s'explique vraisemblablement par un manque d'informations sur le niveau de programmation réel.

Les réhabilitations d'ouvrages d'assainissement dans les lieux publics sont quasi inexistantes dans la programmation. On relève que 3 blocs de latrines ont été réhabilités dans la région du Centre-Ouest.

Latrines familiales

Réalisations de latrines familiales

Tableau 9 : Réalisation de latrines familiales neuves selon le type d'ouvrage

Région	Latrines non améliorées			Latrines améliorées				Total général
	Latrine tradi. sans dalle en béton	Latrine tradi.avec dalle en béton/ SanPlat	Total	Latrine VIP/ SanPlat améliorée	Latrine EcoSan	Toilette à chasse d'eau	Total	
Boucle du Mouhoun	364	299	663	143	2	0	145	808
Cascades	55	136	191	5	14	3	22	213
Centre	1	651	652	402	0	4	406	1 058
Centre-Est	4	148	152	57	730	2	789	941
Centre-Nord	7	142	149	247	30	0	277	426
Centre-Ouest	13	93	106	56	893	0	949	1 055
Centre-Sud	0	92	92	20	3	7	30	122
Est	10	88	98	149	0	3	152	250
Hauts-Bassins	167	303	470	291	36	3	330	800
Nord	236	590	826	86	0	0	86	912
Plateau-Central	6	197	203	1 430	113	0	1 543	1 746
Sahel	147	84	231	47	0	0	47	278
Sud-Ouest	22	230	252	71	55	1	127	379
National	1 032	3 053	4 085	3 004	1 876	23	4 903	8 988

Source : DGAEUE, 2011

En 2011, près de 9 000 latrines familiales ont été nouvellement construites. Près de 55% de ces ouvrages sont des latrines améliorées.

Parmi les latrines non améliorées, près de 75% sont des latrines traditionnelles avec dalle en béton. Le reste, soit 25 % des latrines non améliorées sont des latrines sans dalle.

Parmi les latrines améliorées, plus de 61% des latrines achevées en 2011 sont des latrines VIP, et 38% sont des latrines EcoSan. Le nombre de toilettes à chasse d'eau construites en 2011 est extrêmement faible.

Les latrines EcoSan réalisées en 2011 ont été construites principalement dans 3 régions qui sont le Centre-Est, le Centre-Ouest et le Plateau Central. Ceci s'explique par la présence du programme EcoSan UE III et de l'ONG LVIA dans ces régions.

S'agissant des latrines VIP, 48% d'entre elles ont été construites dans le Plateau Central à la faveur de l'intervention de l'Association Paix et Solidarité sur financement de l'UNICEF. Ensuite c'est dans la région du Centre, où 13% des latrines VIP ont été construites en 2011 principalement grâce à l'intervention de l'AMUS sur financement de WaterAid et des communes sur financement de la coopération luxembourgeoise. Les autres nouvelles constructions de latrines VIP se répartissent dans les régions des Hauts-Bassins (10%), du Centre-Nord (8%) de l'Est et de la Boucle du Mouhoun (5%).

Tableau 10 : Réalisation de latrines familiales neuves selon le statut de subvention

Région	Latrines neuves						Total général
	Latrines non améliorées			Latrines améliorées			
	Non subv.	Subv.	Total	Non subv.	Subv.	Total	
Boucle du Mouhoun	561	102	663	7	138	145	808
Cascades	98	93	191	4	18	22	213
Centre	632	20	652	46	360	406	1 058
Centre-Est	67	85	152	9	780	789	941
Centre-Nord	136	13	149	7	270	277	426
Centre-Ouest	77	29	106	16	933	949	1 055
Centre-Sud	61	31	92	13	17	30	122
Est	64	34	98	13	139	152	250
Hauts-Bassins	265	205	470	10	320	330	800
Nord	790	36	826	6	80	86	912
Plateau-Central	33	170	203	10	1 533	1 543	1 746
Sahel	215	16	231	0	47	47	278
Sud-Ouest	104	148	252	7	120	127	379
National	3 103	982	4 085	148	4 755	4 903	8 988

Source : DGAEUE, 2011

Subv. = Subventionné

Les résultats de la collecte des informations 2011 sur les ouvrages d'assainissement familiaux montrent que 97% des latrines familiales améliorées sont subventionnées. Seulement 3% de ces latrines familiales améliorées ont été financées par les ménages eux-mêmes.

Par contre, s'agissant des latrines familiales non améliorées, la situation des nouvelles constructions en 2011 est tout à fait à l'inverse. En effet, les 3/4 des latrines familiales non améliorées sont non subventionnées. Cependant, on relève que parmi les latrines familiales non améliorées 1/4 sont subventionnées, ce qui n'est pas conforme aux orientations de l'opérationnalisation de la stratégie d'assainissement.

Tableau 11 : Réalisation de latrines familiales améliorées subventionnées

Région	Latrines neuves		
	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation (%)
Boucle du Mouhoun	1 330	138	10,4
Cascades	2 137	18	0,8
Centre	2 924	360	12,3
Centre-Est	12 319	780	6,3
Centre-Nord	365	270	74,0
Centre-Ouest	2 453	933	38,0
Centre-Sud	3 453	17	0,5
Est	394	139	35,3
Hauts-Bassins	6 673	320	4,8
Nord	13 490	80	0,6
Plateau-Central	5 714	1 533	26,8
Sahel	3 650	47	1,3
Sud-Ouest	1 315	120	9,1
National	56 217	4 755	8,5

Source : DGAEUE, 2011

Les données de réalisation présentées ici concernent les latrines améliorées subventionnées dont les travaux se sont achevés en 2011.

En 2011, la programmation de latrines familiales atteint 56 217 ouvrages, ce qui est proche de l'objectif annuel 2011 fixé par le BPO, qui est de 58 368 ouvrages. C'est 3 fois plus que la programmation de l'année 2010. Ce niveau de programmation est atteint grâce aux fonds alloués par l'Etat dans le cadre de la Campagne nationale de plaidoyer (Nord et Centre-Est) ; par le programme BAD 4R (Cascades, Centre-Ouest, Centre-Sud et Sahel) ; par le programme UNICEF (Plateau Central) et le programme EcoSan UE III (Plateau Central et Centre-Ouest).

Le taux de réalisation est cependant très faible, puisqu'il n'atteint pas 10%. Ce faible taux s'explique en partie par le très faible niveau d'exécution du programme BAD 4R y compris dans le Centre-Ouest où 96% des latrines réalisées sont du programme EcoSan UE III. Le taux de réalisation dans les régions du Nord et du Centre-Est est également très faible. En effet, dans ces 2 dernières régions, les hygiénistes et les maçons ont été formés, les activités d'IEC ont été menées, les composants subventionnés (dalles et briques pleines) des latrines ont été confectionnés et réceptionnés, les fonds pour le financement de la main d'œuvre sont disponibles, mais les travaux n'étaient pas encore achevés en fin 2011. Ces ouvrages en cours de construction n'ont donc pas été comptabilisés par la collecte AEUE 2011.

Cela s'explique aussi par les délais incompressibles pour la réalisation préalable d'activités d'IEC. Ces activités sont indispensables pour lever les réticences et les pesanteurs socioculturelles dans un contexte économique défavorable. En outre, les difficultés relevées dans l'exécution des travaux ont considérablement freiné le niveau de réalisation.

S'agissant des réhabilitations des latrines familiales, très peu a été réalisé en 2011. Une trentaine de réhabilitations de latrines familiales ont été programmées dans le Centre-Ouest mais aucune n'a été réalisée. On relève seulement que 55 latrines familiales ont été réhabilitées principalement dans la région du Plateau Central.

Réalisations de puisards domestiques

Les données présentées dans le tableau ci-dessous concernent tous les puisards subventionnés ou non dont les travaux ont été achevés en 2011.

Tableau 12 : Réalisation de puisards domestiques selon le statut de subvention

Région	Ouvrages neufs		
	Puisards non subventionnés	Puisards subventionnés	Total
Boucle du Mouhoun	11	11	22
Cascades	4	6	10
Centre	157	1	158
Centre-Est	1	29	30
Centre-Nord	5	53	58
Centre-Ouest	16	25	41
Centre-Sud	6	3	9
Est	22	22	44
Hauts-Bassins	8	16	24
Nord	9	7	16
Plateau-Central	2	8	10
Sahel	0	8	8
Sud-Ouest	22	11	33
National	263	200	463

Source : DGAEUE, 2011

Au total 463 puisards ont été réalisés en 2011. Plus de la moitié d'entre eux ont été réalisés par les ménages eux-mêmes, sans subvention et majoritairement dans la région du Centre. Parmi les puisards subventionnés réalisés, la plupart d'entre eux ont été financés à travers des projets et programmes ou dans le cadre de la coopération décentralisée.

Tableau 13 : Réalisation de puisards domestiques subventionnés

Région	ouvrages neufs		
	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation (%)
Boucle du Mouhoun	50	11	22,0
Cascades	1 635	6	0,4
Centre	-	1	-
Centre-Est	-	29	-
Centre-Nord	-	53	-
Centre-Ouest	250	25	10,0
Centre-Sud	2 000	3	0,2
Est	-	22	-
Hauts-Bassins	-	16	-
Nord	-	7	-
Plateau-Central	-	8	-
Sahel	700	8	1,1
Sud-Ouest	-	11	-
National	4 635	200	4,3

Source : DGAEUE, 2011

La quasi-totalité de la programmation de construction de puisards domestiques en 2011 est concentrée dans les 4 régions d'intervention du programme BAD 4R. Compte tenu des difficultés rencontrées dans l'exécution de ce programme, le taux de réalisation est extrêmement faible. On relève cependant que 147 puisards domestiques, soit 74% ont été réalisés en 2011 sans programmation initiale.

Difficultés, contraintes et propositions relatives au volet AEUE en milieu rural

✚ La programmation des ouvrages d'AEUE

- l'assainissement institutionnel et public est principalement financé à travers le programme BAD 4R et donc concentré sur les régions d'intervention de ce programme. A ce jour en dehors de cette source de financement relativement peu d'investissements sont programmés. De plus les investissements effectivement réalisés dans le cadre de ce programme connaissent un faible taux de réalisation.
- les ouvrages d'assainissement familial améliorés sont réalisés quasiment en totalité grâce à des subventions. Cela conforte la stratégie de subvention des ouvrages pour l'accès des ménages à un assainissement amélioré, et vient renforcer les résultats de l'ENA 2010 sur l'accès des ménages à l'assainissement familial selon leur niveau de vie.

✚ Les principales difficultés et contraintes relevées par les régions sur le volet AEUE :

Au niveau de la conception des interventions et de la programmation des investissements :

- la différence d'approche dans la mise en œuvre des activités d'assainissement familial notamment au niveau de la subvention (subvention des matériaux, montant de la rémunération du maçon etc..) ne favorise pas l'engouement de la demande des ménages;
- le manque de synergie dans les interventions créant souvent une concentration inappropriée de ces ouvrages dans certaines structures (Centres de santé ou Ecoles) au détriment d'autres ;
- le faible niveau de programmation dans certaines régions, notamment en faveur des latrines familiales ;
- l'absence de PCD-AEPA dans certaines communes ne leur permet pas une bonne orientation des investissements reçus de la part de l'Etat et des autres partenaires. Parfois, pour celles qui en disposent, elles n'en maîtrisent pas encore l'importance et ne l'exploite pas suffisamment ;
- la sous estimation des budgets d'investissement au niveau communal qui entraîne des appels d'offres infructueux.

Problèmes d'exécution :

- le retard observé dans la signature de la convention de Maîtrise d'ouvrage délégué avec les agences d'exécution entrave le rythme d'exécution ;
- le manque d'hygiénistes et de maçons qualifiés pour la sensibilisation et la construction de latrines familiales à grande échelle freine les activités ;
- la défaillance des prestataires retenus pour l'exécution des marchés (retard et abandons de chantiers) entraîne des retards dans l'exécution de ces marchés ;

Difficultés spécifiques dans la réalisation du volet assainissement du projet BAD 4R :

On constate des taux de réalisations très faibles dans les 4 régions concernées qui s'expliquent notamment par :

- les délais considérables pour l'obtention des avis de non objection de la BAD entraînant des retards dans l'exécution du projet ;
- la complexité des procédures d'exécution du projet, spécifiquement au niveau du paiement ;
- les difficultés techniques et financières des entreprises ont entraîné la résiliation de certains marchés en 2011 et l'abandon de certains d'entre eux.

Propositions pour améliorer la mise en œuvre du volet AEUE en milieu rural :

+ Propositions relatives au projet BAD 4R :

- finaliser les états d'exécution contradictoires des marchés résiliés en vue de l'élaboration d'un DAO pour le recrutement de nouvelles entreprises chargées d'achever les travaux déjà entamés ;
- diligenter une mission conjointe MEF, MAH auprès de la BAD pour débloquer les difficultés d'obtention des avis de non objection

+ De manière plus générale :

- renforcer le plaidoyer en faveur de l'assainissement afin de susciter la mobilisation des ressources ;
- renforcer les campagnes d'information, éducation et communication auprès des ménages ;
- développer des activités d'IEC sur la gestion des ouvrages d'assainissement institutionnel et public ;
- diffuser plus largement les technologies d'assainissement adoptées dans le cadre du PN-AEPA ;
- harmoniser les approches de mise en œuvre, notamment pour le volet IEC, les modalités d'octroi de la subvention en fonction du niveau de vie des ménages ;
- assurer la formation des maçons et hygiénistes locaux et susciter leur mobilisation auprès des autorités locales.

I.2.a Milieu urbain

Ouvrages neufs : réalisations physiques

Tableau 14 : réalisation d'ouvrages d'AEP en milieu urbain

	Réseau collectif (km)			Branchement au réseau collectif (nbre)			Assainissement autonome (nbre)			Assainissement public et scolaire (nbre)			Puisards (nbre)		
	Prévision	Réalisé	Taux (en %)	Prévision	Réalisé	Taux (en %)	Prévision	Réalisé	Taux (en %)	Prévision	Réalisé	Taux (en %)	Prévision	Réalisé	Taux (en %)
DRO	36	2	6%	100	3	3	7 000	7 946	114	125	68	54	10 500	11 139	106
DRB	-	-	-	-	-	-	4 000	965	24	50	0	0	6 000	10 337	172
DRNE	-	-	-	-	-	-	4 500	1 307	29	98	163	166	5 000	1 857	37
DRNO	-	-	-	-	-	-									
ONEA	36	2	6%	100	3	3	15 500	10 218	66	273	231	85	21 500	23 333	109

Source : ONEA, 2011

Tableau 15 : réalisation de Plan stratégique d'assainissement

Plan stratégique d'assainissement		
Prévision	Réalisé	Taux (%)
27	27	100

Source : ONEA, 2011

Le nombre de PSA programmé est ramené de 28 à 27 compte tenu du fait que le PSA spécifique de Léguéma est pris en compte dans le PSA de Bobo-Dioulasso.

Etat d'avancement des travaux de l'Assainissement

Dans l'ensemble, les objectifs par composante ne sont pas atteints à l'exception des puisards et des plans stratégiques d'assainissement.

Réseau collectif : Les faibles taux de réalisation du réseau collectif (6%) et du nombre de branchements (3%) s'expliquent par le retard dans la passation des marchés pour la phase II du projet « réseau collectif de la ville de Ouaga ». A cela, il faut ajouter la prévision de 75 branchements dans la zone ZACA qui est une zone non encore bâtie.

Assainissement autonome : L'objectif global 2011 n'est pas atteint (excepté celui de Ouaga) à cause de l'insuffisance d'anticipation dans le renouvellement des contrats d'ingénierie sociale dans les centres secondaires. A cela s'ajoute l'approche non adaptée du ciblage de la demande en ouvrages d'assainissement. Pour corriger cette insuffisance majeure dont la stratégie de mise en œuvre mettait l'accent sur les nouvelles constructions, l'ONEA, suite aux résultats de l'enquête nationale d'assainissement conduite en 2010 qui révèle que près de 86% des ménages possèdent des latrines traditionnelles en milieu urbain a réorienté l'approche de développement de la demande sur les réhabilitations de latrines traditionnelles associées à des puisards.

Le projet pilote conduit à cet effet pendant deux (02) mois (décembre 2011 à janvier 2012) a permis d'enregistrer 3539 demandes. Si une telle tendance est soutenue, pendant les périodes restantes du programme, la réhabilitation pourrait faire progresser significativement le taux d'accès à l'assainissement.

Assainissement public et scolaire: Le taux d'exécution global de cette composante est satisfaisant (85%). Cependant, les taux nul et moyen observés respectivement à Bobo-Dioulasso et Ouagadougou sont liés au retard accusé par les entreprises dans la construction des latrines. Sur une prévision de 175 latrines attendues à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, 68 latrines ont été réalisées au 31 décembre 2011.

Puisards : Le taux d'exécution global est très satisfaisant cependant il faut noter que ces ouvrages ne sont pas pris en compte dans le calcul du taux d'accès à l'assainissement.

Plan stratégique d'assainissement : Les 27 PSA prévus sont réalisés.

Difficultés rencontrées

Les principales difficultés rencontrées sont liées essentiellement :

- A l'insuffisance d'anticipation dans le renouvellement des contrats des prestataires;
- A l'inadaptation de la stratégie de mise en œuvre dans les premières années du programme qui privilégiait les nouvelles constructions en lieu et place des réhabilitations ;
- Aux insuffisances des dossiers d'appel d'offres des ouvrages d'assainissement public et scolaire en termes de données sur la nature des sols et l'absence des agréments techniques dans les dossiers d'appel d'offres. Ces dernières difficultés ont été levées avec un complément sur les sondages par site et l'introduction des agréments techniques dans les dossiers d'appel d'offres.

II. CADRE UNIFIE DES INTERVENTIONS

Le cadre unifié d'intervention regroupe l'ensemble des procédures de mise en œuvre et les mesures de renforcement des capacités pour une gestion efficace du secteur de l'eau potable et de l'assainissement en milieu rural, la mise en place d'un environnement favorable au développement soutenu des infrastructures d'eau potable et d'assainissement et un service d'eau durable.

Il couvre toutes les activités liées à l'eau potable et l'assainissement hors infrastructures. Ces activités sont regroupées en 4 catégories pour lesquelles les résultats suivants ont été atteints au cours de l'année 2011.

II.1 Axe 1 : Renforcement des capacités de gestion du secteur AEPA

Planification et maîtrise d'ouvrage des projets

Élaboration des PCD-AEPA :

Tableau 16 : Situation des PCD-AEPA

Région	Nombre de communes	Nombre de PCD-AEPA à élaborer	PCD-AEPA élaborés et validés en 2011	Total PCD-AEPA validés et adoptés	Etat d'exécution			Etat de validation		PCD-AEPA programmés sur ABS 2012
					DAO en élaboration	Recrutement du prestataire en cours	PCD-AEPA en cours d'élaboration	Avis technique de la DRAH	Adoption par le Conseil Municipal	
Boucle du Mouhoun	47	47	1	31	0	0	9	1	30	7
Cascades	17	17	0	0	0	15	0	0	0	2
Centre	7	10	0	9	0	0	0	0	9	1
Centre Est	30	30	0	9	0	1	3	0	9	17
Centre Nord	28	28	2	18	0	5	5	15	3	0
Centre Ouest	38	38	0	7	0	10	3	0	7	18
Centre Sud	19	19	0	1	0	10	6	0	1	2
Est	27	27	0	13	0	1	13	13	0	0
Hauts Bassins	33	35	11	17	0	14	1	3	14	3
Nord	31	31	0	28	0	0	3	2	26	0
Plateau Central	20	20	0	20	0	0	0	0	20	0
Sahel	26	26	0	2	0	18	4	2	0	2
Sud Ouest	28	28	0	13	0	0	3	7	6	12
TOTAL	351	356	14	168	0	74	50	43	125	64

Source : DGRE, 2011

Sur 356 PCD-AEPA à élaborer, 168 ont été validés dont 125 adoptés par les communes au 31 décembre 2011.

En 2011, quatorze (14) PCD-AEPA ont été élaborés et validés techniquement par les DRAH.

Renforcement des capacités pour la maîtrise d'ouvrages de l'AEPA

Dans le cadre du renforcement des capacités des communes à la maîtrise d'ouvrage communale, les actions suivantes ont été menées :

- Le transfert d'un milliard deux cent huit millions (1 208 000 000) de FCFA à 302 communes rurales pour les réhabilitations de forages.
- L'élaboration de deux guides du maire, l'un pour l'eau potable et l'autre pour l'assainissement. Ces guides ont été présentés et validés au cours de la session du CaPa du 11 octobre.
- L'étude de capitalisation de l'AMOC des services d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement au Burkina Faso a été finalisée au cours de l'année 2011.
- Le rapport de l'étude sur les outils AMOC, co-financée par la Banque Mondiale et WaterAid a été validé par le CaPa et a été ventilé aux douze communes concernées par l'étude. Ces outils seront étendus aux autres communes du pays.
- Les membres du CaPa ont validé l'étude sur l'installation de compteurs sur les pompes à motricité humaine et l'ont reversée à la DEIE afin d'approfondir les réflexions dans le sens d'une meilleure exploitation de la ressource en eau. L'objectif général de l'étude était de proposer un mécanisme de mesure du volume des prélèvements d'eau de consommation sur les forages équipés de pompes à motricité humaine. Au regard des différentes contraintes et de l'échec de cette expérience au Bénin, l'administration a décidé de ne pas mettre en œuvre ce dispositif.

Le Conseil National de l'Eau (CNEau) a tenu sa 23^{ème} session les 05 et 06 mai 2011 à Tenkodogo sur la mise en œuvre de la police de l'eau et sur le plan de gestion environnementale et sociale du PN-AEPA. Il a également tenu à Gaoua le 11 novembre 2011 sa 24^{ème} session au cours de laquelle a été notamment examiné l'avant projet de décret portant précision des modes de gestion du service public de distribution de l'eau potable et leurs conditions d'application.

Renforcement des capacités de régulation, suivi, accompagnement et appui aux acteurs des services centraux et déconcentrés de l'Etat du secteur de l'eau et de l'assainissement :

Plusieurs ateliers de formation et d'information sur la réforme de gestion des infrastructures hydrauliques d'approvisionnement en eau potable ont été organisés au profit des agents techniques des services centraux et déconcentrés (DGRE, DGAEUE, SP/PAGIRE, DRAH).

L'objectif était de permettre à ces agents de s'approprier les principaux outils de la réforme du système de gestion des infrastructures d'AEP en milieu rural afin de contribuer au développement du service public de l'eau. Ces ateliers se sont déroulés en pool comme suit :

- Dédougou, du 20 au 23 juin 2011 : la formation a concerné les agents de la DGRE, de la DGAEUE, du SP/PAGIRE, de la DRAH et des DPAH de la Boucle du Mouhoun et de l'Agence de l'Eau du Mouhoun ;
- Banfora, du 12 au 15 septembre 2011 : elle a concerné les agents des DRAH et des DPAH des régions des Cascades et du Sud-Ouest ;
- Fada, du 26 au 29 septembre 2011 : elle a concerné les agents des DRAH et des DPAH des régions du Centre-Est et de l'Est ;
- Kaya, du 17 au 20 octobre 2011 : elle a concerné les agents des DRAH et des DPAH des régions du Centre-Nord, du Nord et du Sahel ;
- Ouagadougou, du 5 au 8 Décembre 2011 : elle a concerné les agents des DRAH et des DPAH des régions du Centre, du Centre-Sud et du Centre-Ouest.

Par ailleurs, 4 ateliers de formations sur la réforme ont été organisés par PLAN Burkina au profit de ses agents et des maires des provinces du Bam, du Kourittenga, du Namentenga et du Poni. Aussi, un atelier d'information sur le PN-AEPA et le PAGIRE a été organisé en Novembre 2011 par OCADES-CARITAS au profit de ses responsables techniques régionaux à Kaya. Ces ateliers sont l'occasion pour les services centraux de présenter les stratégies, les priorités d'intervention et de développer un plaidoyer dans ce sens.

Le personnel des SAF du niveau central et des régions a bénéficié de la formation sur le logiciel de gestion financière, administrative et comptable SUCCESS installé dans chaque région. Il en est de même pour 03 agents du service de suivi-évaluation de la DGRE et d'un agent de la DGAEUE sur le module suivi-évaluation (Project) du logiciel SUCCESS.

Des agents de la DGAEUE ont été formés par WaterAid sur les Techniques de Plaidoyer pour l'hygiène et l'assainissement.

Un atelier de formation sur le logiciel ARCVIEW a été organisé par le PEA/GIZ à Boromo en juin 2011 auquel 03 agents du Service de suivi-évaluation de la DGRE et 03 agents de la DGAEUE ont pris part.

Un voyage d'étude a été organisé par la DGRE et la DGAEUE au Bénin financé par le PEA/Banque Mondiale. Ce voyage avait pour objectif de permettre aux agents de la DGRE et de la DGAEUE de partager l'expérience du Bénin dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage communale en AEPA.

Les ressources humaines du secteur ont été renforcées grâce à l'intégration de 18 techniciens supérieurs en hydrologie formés à l'AGRHYMET au Niger : 7 techniciens ont été affectés dans 6 DRAH, 5 dans les Agences de l'eau et 6 à la DGRE. Ces structures centrales et déconcentrées de l'Etat ont également été renforcées en mobilier de bureau et en équipements roulants (véhicules et motos). Du matériel de bureautique (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs) a été acquis sur financement du PFC/AFD-DANIDA-GIZ et déployé au niveau des DRAH ; les utilisateurs ont été formés à l'utilisation des photocopieurs.

Avec l'appui du protocole de financement commun (PFC/AFD-DANIDA-GIZ), trois maîtres d'œuvre (BERA, GERTEC, SEROHS/SAWES) ont été recrutés et sont opérationnels sur le terrain pour appuyer huit (8) directions régionales (Boucle du Mouhoun, Centre, Centre-Est, Centre-Nord, Est, Hauts-Bassins, Plateau Central, Sud-Ouest) dans la gestion des dossiers d'appel d'offres (planification des activités, élaboration des dossiers d'appel d'offres) et marchés (montage et suivi) relatifs aux crédits délégués par l'appui budgétaire sectoriel (ABS) aux investissements du PN-AEPA en 2012. Une méthodologie harmonisée pour leur intervention a été adoptée et ils ont proposé aux DRAH des manifestations d'intérêt pour les différentes prestations relatives à la réalisation de leurs infrastructures AEPA sur ABS.

Pour accompagner la mise en œuvre du PN-AEPA, la DAF, la DGRE et la DGAEUE ont bénéficié de l'appui d'un pool d'assistance technique, court et long terme, financé par les coopérations Allemande et Danoise. La situation de mobilisation de cette assistance technique se résume comme suit :

Tableau 17. Pool d'assistants techniques 2011

Assistance Technique	Domaines d'intervention	Durée de mobilisation (homme/mois)	Lieu d'affectation		PTF d'appui
			Ancrage	Homologue	
International	Suivi Evaluation - PN AEPA	12	DGRE / DGAEUE	SSE / DDTOA	GIZ
International	Assainissement - PN AEPA	8	DGAEUE	DDTOA / DLPELD	GIZ
International	DMOC, Chef d'équipe, coordination	9,5	SG / MAH	CSPAT / DAEP DGRE, DGAEUE	DANIDA
International	Gestion, Finance, Budget	10	SG / MAH	DAF	DANIDA
International	BPO, logiciel comptable SUCCESS	1,2	SG / MAH	CBPO/SAF, DAF	DANIDA
International	Suivi Evaluation – Base de Données	0,3	SG / MAH	SSE	DANIDA
International	Appui institutionnel	1,1	SG / MAH	SSE	DANIDA
International	Socio-économiste, statisticien	2	SG / MAH	DGAEUE	DANIDA
National	Statisticien	6	SG / MAH	DGAEUE	DANIDA
National	Informaticien - banque de données	1,1	SG / MAH	DGAEUE	DANIDA
National	Communication – Hygiène et Assainissement	6	DGAEUE	DLPELD	GIZ

Source : DGRE, 2011

II.2 Axe 2 : Renforcement des capacités de gestion du service public de l'eau

Tableau 18 : Répartition des AUE par région

Régions	Nombre villages	Nombre de secteurs	Nombre d'AUE mis en place	Nombre d'AUE reconnues	Nombre d'AUE pas encore reconnues	Pourcentage des AUE reconnues (%)
Boucle du Mouhoun	992	35	43	31	12	72,1
Cascades	275	29	277	147	130	53,1
Centre	186	30	88	88	0	100
Centre-Est	733	33	745	180	565	24,2
Centre-Nord	810	20	365	114	251	31,2
Centre-Ouest	573	34	366	0	366	0
Centre-Sud	530	16	300	143	157	47,7
Est	764	33	599	599	0	100
Hauts-Bassins	473	36	148	98	50	66,2
Nord	878	34	878	756	122	86,1
Plateau Central	535	16	271	271	0	100
Sahel	651	27	689	617	72	89,6
Sud-Ouest	1 012	27	57	23	34	40,4
National	8 412	370	4826	3067	1759	63,6

Source : DGRE, 2011

Certaines DRAH ne fournissent pas à temps les informations relatives à la situation des AUE dans leur région. Sur 4 826 AUE mises en place, 3 067 sont reconnues.

La situation des AEPS gérées par délégation par région se présente comme suit :

Tableau 19 : Proportion d'AEPS gérées par délégation

Régions	Nombre total d'AEPS	Nombre d'AEPS gérées par délégation				Proportion (%)
		ONEA	ADAE	Opérateurs privés	Total	
Boucle du Mouhoun	82	1	0	0	1	1,2
Cascades	32	0	22	0	22	68,8
Centre	37	0	0	8	8	21,6
Centre-Est	24	0	0	10	10	41,7
Centre-Nord	35	0	0	9	9	25,7
Centre-Ouest	71	0	0	30	30	42,3
Centre-Sud	46	0	0	0	0	0,0
Est	52	0	0	2	2	3,8
Hauts-Bassins	68	1	36	0	37	54,4
Nord	96	0	0	71	71	74,0
Plateau Central	21	4	0	0	4	19,0
Sahel	45	0	0	6	6	13,3
Sud-Ouest	15	1	5	0	6	40,0
National	624	7	63	136	206	33,0

Source : DGRE, 2011

Sur 624 AEPS existantes sur l'ensemble du territoire, 206 d'entre elles, soit 33 %, sont gérées par délégation. D'une manière générale la proportion d'AEPS gérées par délégation reste faible dans l'ensemble des 13 régions. Pour améliorer cette proportion, il est souhaitable que les fermiers soient recrutés avant la mise en service des AEPS et associés au suivi de l'exécution des travaux pour une bonne appropriation des installations. Le contrat d'affermage prendra effet dès la réception provisoire.

II.3 Axe 3 : Renforcement des capacités de management et d'exécution des travaux et services du secteur privé et des ONG

La situation des agréments techniques au 31 décembre 2011 est établie à 79 arrêtés pris et repartis comme suit : 40 arrêtés pour les bureaux d'études et 39 arrêtés pour les entreprises. Le tableau ci-dessous donne la situation des arrêtés par secteur d'activités :

Tableau 20 : Situation des arrêtés d'agréments techniques pris par secteur d'activités

TRANCHES D'ARRETES	Nombre total d'arrêtés	AEP		B-AHA		A-EUE	
		Etudes et contrôle	Travaux	Etudes et contrôle	Travaux	Etudes et contrôle	Travaux
TRANCHE I	08	1	1	1	2	1	2
TRANCHE II	12	3	2	2	1	3	1
TRANCHE III	21	4	4	3	3	3	4
TRANCHE IV	13	2	2	2	3	2	2
TRANCHE V	07	2	1	1	1	1	1
TRANCHE VI	12	2	2	2	2	2	2
TRANCHE VII	6	1	1	1	1	1	1
TOTAL	79	15	13	12	13	13	13

Source : DGRE, 2011

Tableau 21 : Répartition des bureaux et d'entreprises agréés par tranche

TRANCHES	VOLET AEP		VOLET B- AHA		VOLET A-EUE		TOTAL		
	Etudes et contrôle	Travaux	Etudes et travaux						
I	07	07	06	12	07	05	20	24	44
II	09	08	08	05	05	09	22	22	44
III	16	21	14	11	15	11	45	43	88
IV	06	09	07	11	04	12	17	32	49
V	07	08	03	05	04	07	14	20	34
VI	09	13	06	09	06	10	21	32	53
VII	06	09	05	04	05	06	16	19	35
TOTAL	60	75	49	57	46	60	155	192	347

Source : DGRE, 2011

Au regard des statistiques ci-dessus, depuis 2010, de nombreuses entreprises et bureaux d'études ont demandé et obtenu des agréments. Au total, 347 entreprises et bureaux d'études ont été agréés dans tous les secteurs d'activités de l'eau.

II.4 Axe 4 : Mise en place des instruments du PN-AEPA

Elaboration des outils méthodologiques standards d'appui-formation et formation de formateurs pour accompagner les activités d'animation et d'appui dans les communes

Avec l'appui du protocole de financement commun (PFC/AFD-Danida-GIZ), des médias ont produit et diffusé sur le territoire national des émissions sur le PN-AEPA et le Programme d'Application de la Réforme (PAR).

Une étude sur la révision des normes, critères et indicateurs pour le sous secteur de l'approvisionnement en eau potable est en cours de validation. Le projet d'arrêté et ses annexes seront transmis au Comité Technique de l'Eau puis au Conseil National de l'Eau pour validation au cours du premier trimestre 2012 avant sa signature.

Plusieurs autres études ont été résiliées pour causes de défaillances des prestataires. Il s'agit de :

- l'étude sur la contribution financière des bénéficiaires dans les projets et programmes d'AEP en milieu rural et semi-urbain
- l'étude sur le cahier des charges sur les pompes à motricité humaine
- l'étude sur les prescriptions techniques spécifiques aux ouvrages d'AEP
- la réalisation de l'étude sur la définition des modalités de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage communale.

Conception et mise en place d'un programme national d'IEC destiné aux familles, aux élèves et au public

Un atelier de formation a été organisé au profit des animateurs radios en vue de promouvoir les pratiques d'hygiène et d'assainissement auprès des populations ;

Des campagnes d'information et de sensibilisation ont été menées par les acteurs intervenant dans l'assainissement pour susciter l'engouement des populations dans la réalisation des latrines familiales. Celles-ci ont été menées notamment dans la région de la Boucle du Mouhoun par des structures telles que ACCEDES, PCD-DEDO, et SANIFASO et dans certaines communes du Centre-Est (par DAKUPA avec l'appui de WaterAid) et des Hauts-Bassins. Aussi, plus d'une centaine de maçons locaux et hygiénistes ont bénéficié de l'expertise de ces structures en techniques de constructions de latrines et de sensibilisation. A ces interventions s'ajoutent celle du PROGEA - Plateau-Central grâce auquel ont été conçus des guides sur l'approche SARAR/PHAST (Self-esteem Associative Strengths Ressource fulness Action planning Responsibility/Participatory Hygiene And Sanitation Transformation) destinée à mener des activités de sensibilisation auprès des élèves et des habitants des communes. Environ 400 enseignants et 430 animateurs villageois ont été formés à cette approche en 2011.

D'autres activités d'IEC rentrant dans le cadre de la campagne nationale de plaidoyer pour l'assainissement ont intéressé un nombre important de personnes sur l'ensemble du territoire national. Ce sont :

- La campagne WASH-United :

Dans un contexte où sur 1000 enfants, 142 meurent avant leur cinquième anniversaire dont 58 % à cause des maladies liées à un manque d'eau potable et d'assainissement, l'objectif principal de cette campagne est de promouvoir chez les enfants, à travers le sport, le théâtre et des jeux, les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement (lavage des mains au savon, utilisation des toilettes, etc.). Les activités de 2011 ont été co-organisées avec les ministères en charge de l'éducation nationale et du sport au cours des finales régionaux de l'OSEP (Organisation du Sport à l'Ecole Primaire), sur financement du PEA/GIZ. Cette campagne a connu un grand succès. Elle a touché plus de 23 000 enfants et près de 6 000 adultes dans une cinquantaine de communes du pays. Les activités WASH sont replicables. Elles ont été renouvelées à l'occasion d'autres événements tels que le Forum national de l'eau, une kermesse à Dapélogo.

- L'Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC) :

Pour informer l'ensemble des acteurs sur cette approche innovante un atelier national a été réalisé en avril 2011, avec l'appui financier de l'UNICEF. L'objectif est de créer un cadre d'information, de concertation et de partage des expériences des acteurs régionaux, provinciaux et communaux. Il s'agissait également de formuler des orientations pour adapter cette approche au contexte burkinabè. Suite à l'atelier, l'approche a été testée au cours d'une phase pilote dans les provinces de l'Oubritenga, du Kourwéogo et du Bam où des villages ont été identifiés pour le déclenchement de l'ATPC. Cette opération a été menée par la DGAEUE et la DRAH-PCL avec l'appui technique de WaterAid, ACF (Association Chants de femmes) et l'ONGD/APS. Il est prévu de diffuser les rapports de ces ateliers sur *le site web eaurburkina.org*.

- Les jeux radiophoniques :

Les radios étant un puissant moyen de relais, la DGAEUE a lancé une campagne de jeux radiophoniques d'Aout à Novembre 2011. Cette campagne avait pour objectifs de renforcer les capacités des animateurs-radios sur les notions d'hygiène et d'assainissement, de réaliser des jeux radiophoniques sur l'hygiène et l'assainissement à des fins de sensibilisation et de changement de comportement. La quasi-totalité des radios ont été sollicitées mais seules 37 radios, réparties dans 12 régions (excepté la région des Hauts-Bassins) ont réalisé ces jeux. Financés par l'UNICEF, ces jeux ont connu une participation exceptionnelle de la part de la

population. Un atelier bilan a permis de mesurer le succès de cette initiative et d'en tirer les leçons. Ces éléments sont rassemblés dans un rapport bilan qui pourra être utile à la réalisation de prochaines éditions ou à d'autres acteurs.

Ces activités ont permis de mesurer l'ampleur des défis à relever pour combattre les multiples freins socioculturels. A l'avenir, l'accent devra être prioritairement et en continu sur l'IEC. En effet, ces activités sont indispensables pour garantir que la subvention aux ménages en dalles et en briques se traduise effectivement et rapidement en latrine.

Pilotage du PN-AEPA

Au plan institutionnel, les Comités Régionaux de Pilotage (CRP) et le Comité National de Pilotage (CNP) ont tenus leurs sessions (9ème et 10ème CRP, 14ème CNP). L'atelier final de la revue conjointe 2011 s'est déroulé du 23 au 25 mars 2011. Dans le cadre du dialogue sectoriel, le cadre partenarial (CaPa) entre le Gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers fonctionne régulièrement : 6 rencontres ont été tenues en 2011. C'est une instance de dialogue sectoriel et de suivi des recommandations de la revue conjointe annuelle; il est appuyé par un secrétariat technique et des groupes thématiques (financement, assainissement, maîtrise d'ouvrage communale, PAGIRE, suivi-évaluation) qui ont été mis en place pour préparer les rapports thématiques de la revue et suivre la mise en œuvre des mesures et recommandations de la revue. Ces groupes thématiques ont été opérationnels tout au long de l'année 2011.

Mise en place du système de suivi-évaluation du PN-AEPA

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la collecte, de l'analyse et la diffusion de l'information sur l'eau potable et l'assainissement ont été réalisées a été réalisé au cours des deux semestres. La base de données INO mise à jour en 2010 a été restituée dans toutes les régions au cours du premier semestre 2011. A cet effet, les agents du Service des Ressources en Eau des DRAH ont été formés sur l'exploitation de la base de données et du SIG-OMD couplé à la base. La mise à jour 2011 de la base de données INO a été réalisée en novembre-décembre 2011.

Afin d'assurer une meilleure visibilité des actions menés et assurer une diffusion efficace de l'information :

- un recueil des principaux documents du PN-AEPA a été élaboré en juillet 2011 sur support CD et mis à la disposition des acteurs (communes, partenaires, régions...). Le recueil est disponible en ligne.
- le rapport grand public 2010 du PN-AEPA a été élaboré, édité et diffusé ;
- l'annuaire statistique 2010 du PN-AEPA est en cours de validation ;

Au niveau de la programmation budgétaire du PN-AEPA, les différents acteurs aux niveaux central et régional ont été formés et sensibilisés sur les outils de collecte des informations. Des ateliers régionaux de programmations et de collecte de données ont été réalisés. Suite à ces ateliers les, 13 régions ont élaboré leur BPO régional qui ont été validé au niveau régional puis consolidé pour l'élaboration du BPO national du PN-AEPA 2012-2014 soumis au 15ème CNP pour validation.

Réalisation de la situation de référence en matière d'assainissement des eaux usées et excreta (ENA-2010)

Les travaux entrepris en 2010 pour la réalisation de l'enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial (ENA 2010) se sont poursuivis en 2011. Dès janvier 2011 a été lancée la campagne de sensibilisation et d'information des populations sur l'ENA. En février s'est déroulée la formation du personnel de l'enquête (superviseurs, contrôleurs, vérificateurs et enquêteurs). La collecte a été réalisée auprès de plus de 58 000 ménages en mars, sous la supervision d'équipes régionales et nationales. La saisie, l'apurement et le traitement des données ont été réalisés d'avril à mai. En juin, les premiers résultats et le canevas de la publication nationale ont été produits.

Les résultats de l'ENA-2010 ont été présentés au CaPa le 7 juillet et au Conseil de Cabinet du MAH le 11 juillet 2011. L'analyse des résultats a permis de rédiger les rapports de l'enquête constitués principalement d'une monographie nationale, de 13 monographies régionales et de 45 plaquettes provinciales.

Opérationnaliser la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information à tous les niveaux selon le manuel de suivi-évaluation du PN-AEPA

Les travaux de l'ENA-2010 ont permis de préciser les définitions et concepts de l'assainissement à partir des documents du PN-AEPA. Pour approfondir les travaux visant à améliorer la connaissance du sous secteur et à mesurer son évolution régulièrement, il a été recommandé à la DGAEUE lors de la revue sectorielle conjointe du PN-AEPA/PAGIRE de mars 2011, d'accélérer l'opérationnalisation du dispositif de suivi évaluation du volet assainissement des eaux usées et excreta (AEUE) du PN-AEPA.

Pour ce faire, deux grands chantiers ont été lancés en parallèle pour opérationnaliser le dispositif de SE de l'assainissement. Il s'agit de :

- la réalisation de la 1ère opération de collecte des informations de l'assainissement des eaux usées et excreta permettant de renseigner les indicateurs d'activités pour le suivi du volet assainissement en milieu rural ;
- l'élaboration d'une proposition de dispositif de suivi évaluation du volet assainissement du PN-AEPA complet et opérationnel.

L'opération de collecte 2011 des informations de l'assainissement en milieu rural s'est adossée à l'opération de collecte des données de l'AEP comme le prévoyait le dispositif de SE du PN-AEPA pour le volet rural.

Ainsi s'est déroulée la « Mise à jour de l'inventaire national des ouvrages d'approvisionnement en eau potable et collecte d'informations relatives aux ouvrages d'assainissement des eaux usées et excreta » menée conjointement par la DGRE, la DGAEUE et les DRAH sur la période allant du 21 novembre 2011 au 4 janvier 2012.

L'objectif principal de cette opération est de collecter des informations exhaustives sur le nombre et les types d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement des eaux usées et excreta réalisés en 2011 dans le milieu rural au Burkina Faso.

Puisqu'il s'agissait de la première opération de collecte des informations sur les ouvrages d'AEUE, une méthodologie, des fiches de collectes ainsi que le guide de remplissage et de reconnaissance des ouvrages d'assainissement familial ont été élaborés puis présentés au Groupe thématique 2. Ces outils ont ensuite été testés et amendés.

La collecte a été réalisée par les points focaux communaux qui ont été appuyés par des enquêteurs additionnels dans les communes de plus de 35 villages. Ainsi le personnel de

collecte comprenait 351 points focaux communaux et 74 enquêteurs. La supervision et le contrôle de la collecte étaient assurés par une équipe centrale et 13 équipes régionales. Tout le personnel impliqué a été formé aux outils de collecte au niveau central et dans les régions.

La collecte s'est déroulée du 25 novembre au 31 décembre 2011. Les résultats ont été mis à disposition des Directions régionales en fin janvier et début février 2012 pour prise en compte dans la finalisation des rapports bilans annuels régionaux. Ils ont alimenté le présent rapport bilan annuel.

Renforcement du dispositif de suivi évaluation du volet assainissement du PN-AEPA.

Certains indicateurs du volet Assainissement du PN-AEPA n'étaient pas opérationnels. Pour rendre le dispositif de suivi évaluation complet et opérationnel, l'ensemble du volet assainissement tel que défini dans le PN-AEPA a été pris en considération (assainissement familial, assainissement « institutionnel » et l'assainissement public, en milieu urbain comme en milieu rural).

Dans la pratique, les informations nécessaires au renseignement des indicateurs liés à ces 3 types d'assainissement peuvent être recueillies à travers plusieurs dispositifs de collecte appartenant à différentes structures. Pour prendre en considération ces dispositifs existants, assurer la collaboration institutionnelle entre les structures concernées aux stades de définition puis d'opérationnalisation du dispositif de suivi évaluation de l'assainissement, un Comité technique « suivi évaluation de l'assainissement des eaux usées et excréta »¹ a été créé en septembre 2011.

Ce Comité Technique rassemble les structures suivantes : DGAEUE, la DGRE, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), l'ONEA, la Direction des Etudes et de la Planification du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DEP/MENA), la Direction Générale de l'Information et des Statistiques Sanitaires du Ministère de la Santé (DGISS/Ministère de la Santé). Il est placé sous la responsabilité de la DGAEUE.

A ce jour les travaux du Comité ont permis de dresser l'état des lieux des indicateurs de l'assainissement et de prendre connaissance des dispositifs de collecte d'informations existants pour déterminer dans quelle mesure ces dispositifs peuvent fournir les informations fiables aux calculs des indicateurs. Par ailleurs pour chacun des indicateurs des fiches de métadonnées ont été élaborées. Les travaux sont en cours et devront être achevés d'ici le 1er semestre 2012.

Etude d'un mécanisme de "panier commun" permettant la constitution et l'alimentation d'un fonds d'études du PN-AEPA

Un fonds commun de 1 793 397 577 FCFA, alimenté par l'AFD, Danida et la GIZ et réservé aux activités hors infrastructures du PN-AEPA a été mis en place depuis avril 2010 sur 3 ans pour exécuter les activités prioritaires du cadre unifié d'intervention, du pilotage et du dialogue sectoriel AEPA. Il est doté d'un Groupe Technique de Coordination (GTC) qui est une instance de supervision constituée de l'administration et des 3 PTF signataires, et d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables adapté aux procédures nationales. Au cours de l'année 2011 :

- L'audit des comptes du PFC a été réalisé en mars 2011.
- Un atelier de révision des activités et du budget 2011 s'est tenu du 24 au 26 mai pour prendre en compte les conclusions de la revue annuelle.

¹ Note de service N°2011 – 00355/MAH/SG/DGAEUE du 05/09/2011

- La première session du Groupe Technique de Coordination (GTC) s'est tenue le 7 juillet pour adopter les propositions de révision des activités et du budget 2011.

Dans le cadre de l'appui budgétaire sectoriel (ABS) apporté par le Danemark, la Suède et l'Union Européenne au PN-AEPA, les treize (13) DRAH, la DGRE, la DGAEUE et l'ONEA ont bénéficié d'un montant de 11,6 milliards de Francs CFA pour réaliser des infrastructures en 2011. Pour accompagner ces structures dans l'exécution des crédits délégués, il a été créé depuis 2010 un Comité interministériel de suivi de la mise en œuvre de l'ABS (CISAB). Le CISAB tient des sessions mensuelles pour suivre l'exécution des crédits délégués par les structures et proposer le cas échéant des solutions aux difficultés rencontrées.

III. RENFORCEMENT DES CAPACITES EN MILIEU URBAIN

Le renforcement des capacités a porté aussi bien sur l'assistance à la maîtrise d'ouvrage des travaux que sur l'exploitation et le management de l'entreprise.

III.1. Assistance à la maîtrise d'ouvrage des travaux

Une assistance technique a été mobilisée en appui à la direction du projet AEP Ouaga pour la gestion technique et financière.

III.2. Assistance à l'exploitation

Cette assistance s'est traduite par l'appui qu'apporte le programme eau et assainissement dans le domaine de la modélisation de réseau et de la maîtrise du système d'information géographique pour l'exploitation et le suivi des activités d'assainissement. Outre cet appui, le programme eau et assainissement a mis à la disposition de l'ONEA un expert pour l'accompagner dans sa stratégie sur la réduction des pertes d'eau.

III.3. Assistance au management

L'ONEA a bénéficié d'un certain nombre d'appuis en termes d'assistance technique:

- L'Agence Française de Développement finance l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la mise en œuvre du Schéma Directeur du Système d'Information. Pour 2011, cet appui a consisté à accompagner l'ONEA dans la mise en œuvre du logiciel SAGE 1000, du logiciel Gd'or pour la gestion clientèle et l'interconnexion des sites ainsi que la mise en œuvre d'un système de gouvernance du système d'information;
- Au titre du management de l'entreprise, l'ONEA a bénéficié d'un programme de renforcement des capacités avec le PSEU à travers l'intervention d'un cabinet d'expertise internationale pour le renforcement de l'audit interne d'une part et le financement d'un programme de formation spécifique et l'échange de bonnes pratiques d'autre part;
- L'assistance à l'ONEA pour la mise en œuvre des innovations technologiques dans le domaine de la gestion commerciale.

III.4. Assistance au centre des métiers de l'eau

Dans le cadre de l'appui technique et financier du PEA/GIZ au CEMEA, un bureau d'étude spécialisé a été recruté pour renforcer les capacités dudit centre.

IV. BILAN D'EXECUTION FINANCIERE 2011

IV.1. Milieu rural

Bilan financier global de l'AEPA

Tableau 22: Exécution financière global selon les sources de financement (en millions de FCFA)

	Prévision 2011	Dépenses 2011	Taux (%)
Etat	18 614,1	16 830,0	90,4
PTF	25 431,7	14 803,3	58,2
ONG/Associations	3 508,1	2 043,7	58,3
Communes	1 762,0	659,2	37,4
Total	49 315,9	34 336,2	69,6

Source : DGRE

Le niveau d'exécution financière est de 69,6%. Le niveau d'exécution est très satisfaisant pour la contribution de l'Etat (ABS+ ressources propres) mais moyen pour les PTF et les ONG/Associations. Le faible niveau d'exécution financière au niveau des communes est lié à la faiblesse de leurs capacités techniques et en ressources humaines.

Le bilan financier, établi par composante du PN-AEPA en milieu rural, se présente comme suit :

▪ Bilan financier du Cadre unifié des interventions de l'AEPA

Tableau 23 : Exécution financière du CUI selon les sources de financement (en millions de FCFA)

	Prévision 2011	Dépenses 2011	Taux (%)
Etat	5 033,3	4 401,1	87,4
PTF	2 878,7	1 460,8	50,7
Total	7 912,0	5 861,9	74,1

Source : DGRE

▪ Bilan financier des réalisations des ouvrages d'AEP

Le montant total dépensé pour les réalisations des ouvrages d'approvisionnement en eau potable est d'un montant de 22 111,5 millions FCFA pour une prévision de 31 069,5 millions FCFA soit un taux moyen de 71,2%. Le taux d'exécution du budget d'investissement s'est amélioré par rapport à 2010 où il était de 60%.

Tableau 24: Bilan financier des réalisations AEP en milieu rural (en millions de FCFA)

Régions	FORAGES						PUITS MODERNES						AEPS					
	Forages neufs			Forages réhabilités			Puits neufs			Puits réhabilités			AEPS neuves			AEPS réhabilitées		
	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation (%)
Boucle du Mouhoun	1556,9	1348,9	86,6	260,8	221,7	85,0	13,1	15,1	115,0	7,5	2,5	33,3	25,9	11,9	45,9	55,8	55,8	100,0
Cascades	1612,9	825,5	51,2	218,0	174,4	80,0	4,0	80,0	2000,0	1,4	0,0	0,0	60,0	60,0	100,0	0,0	0,0	-
Centre	538,4	565,3	105,0	32,2	48,2	150,0	0,0	9,0	-	0,0	0,7	-	1412,0	1762,9	124,8	40,0	0,0	0,0
Centre Est	1099,7	714,8	65,0	151,8	144,2	95,0	0,0	-	-	2,5	-	0,0	360,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Centre Nord	1628,7	1465,8	90,0	129,5	116,5	90,0	12,0	18,0	150,0	0,0	0,0	-	66,0	63,0	95,5	0,0	0,0	-
Centre Ouest	1914,4	991,0	51,8	301,1	210,8	70,0	10,2	5,6	55,0	4,6	3,8	82,6	891,2	240,0	26,9	213,5	93,7	43,9
Centre Sud	1831,2	1281,9	70,0	230,7	207,6	90,0	14,9	46,2	310,0	13,6	10,9	80,0	1080,0	557,0	51,6	28,1	15,6	55,6
Est	1186,9	947,5	79,8	323,6	214,7	66,3	18,7	17,1	91,5	0,0	0,0	-	0,0	120,0	-	0,0	0,0	-
Hauts Bassins	894,5	894,5	100,0	183,7	137,8	75,0	0,0	25,0	-	0,0	0,0	-	180,0	0,0	0,0	33,0	0,0	0,0
Nord	1087,8	1050,1	96,5	171,5	162,9	95,0	14,5	16,8	116,0	2,4	1,5	60,0	60,0	292,0	486,7	270,2	216,2	80,0
Plateau Central	944,3	991,5	105,0	157,9	146,8	93,0	0,0	0,0	-	0,0	0,0	-	641,1	177,8	27,7	0,0	0,0	-
Sahel	7473,3	4226,1	56,5	381,6	305,3	80,0	5,6	23,7	420,0	0,0	0,0	-	63,7	120,0	188,3	7,8	7,8	100,0
Sud-Ouest	1084,9	607,5	56,0	59,8	40,7	68,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
National	22853,9	15910,4	69,6	2602,2	2131,7	81,9	93,1	256,5	275,6	32,0	19,3	60,4	4839,9	3404,5	70,3	648,4	389,1	60,0

Source : DGRE, 2011

▪ **Bilan financier des réalisations des ouvrages d'AEUE (en millions de FCFA)**

Le montant total dépensé pour l'assainissement EUE est de 6 362,7 millions FCFA pour une prévision globale de 10 334,4 millions FCFA soit un taux d'exécution relativement faible de 61,6 %. Le taux d'exécution du budget d'investissement a connu une augmentation par rapport à l'année 2010 ou il était de 40%.

Tableau 25: Bilan financier des réalisations AEUE en milieu rural (en millions de FCFA)

REGIONS	Ecoles			Centres de santé			Publiques			Familiales			Puisards domestiques		
	Prévision	Réalisations	Taux (%) de réalisation	Prévision	Réalisations	Taux (%) de réalisation	Prévision	Réalisations	Taux (%) de réalisation	Prévision	Réalisations	Taux (%) de réalisation	Prévision	Réalisations	Taux (%) de réalisation
Boucle Du Mouhoun	180,3	156,9	87,0	26,0	40,6	156,0	83,6	53,5	64,0	186,5	102,6	55,0	1,6	1,0	64,0
Cascades	1 093,2	513,8	47,0	66,6	22,5	33,8	6,4	3,2	50,0	261,0	117,4	45,0	51,7	1,0	1,9
Centre	45,2	20,3	45,0	14,7	3,2	22,0	9,2	9,2	100,0	256,5	128,2	50,0	0,0	0,0	-
Centre Est	162,0	76,1	47,0	9,0	1,2	13,3	21,4	10,7	50,0	654,4	424,6	64,9	0,0	0,0	-
Centre Nord	275,2	247,7	90,0	171,3	222,7	130,0	58,4	46,4	79,4	18,0	15,7	87,0	0,0	0,0	-
Centre Ouest	578,9	434,1	75,0	41,0	39,0	95,2	291,3	203,9	70,0	336,6	202,0	60,0	7,5	0,0	0,0
Centre Sud	265,4	196,4	74,0	59,9	45,6	76,1	238,8	122,9	51,5	629,7	345,7	54,9	60,0	0,0	0,0
Est	68,3	174,0	255,0	5,9	11,8	200,0	10,1	8,5	84,1	22,6	14,7	65,0	0,0	0,0	-
Hauts Bassins	233,4	186,7	80,0	33,7	21,9	65,0	33,5	1,6	4,9	231,2	115,6	50,0	0,0	0,0	-
Nord	87,0	69,6	80,0	20,0	23,0	115,0	31,9	21,3	67,0	733,0	388,5	53,0	0,0	0,0	-
Plateau Central	133,2	95,4	71,6	9,0	11,3	125,0	22,5	7,5	33,3	467,3	233,7	50,0	0,0	0,0	-
Sahel	533,6	389,5	73,0	184,7	75,0	40,6	626,0	375,6	60,0	367,2	146,9	40,0	28,0	0,0	0,0
Sud Ouest	110,2	79,3	72,0	1,5	7,6	500,0	7,8	5,9	75,0	166,9	83,4	50,0	0,0	0,0	-
National	3 765,8	2 640,0	70,1	643,3	525,3	81,7	1 441,0	870,3	60,4	4 330,8	2 318,9	53,5	148,8	2,0	1,4

Source : DGAEUE, 2011

IV.2. Milieu urbain

Bilan financier global en millions de FCFA

Le taux d'exécution financière est de 90%. Ceci est le résultat d'une exécution de 95% pour l'eau potable et de 43% pour l'assainissement (voir le tableau suivant).

Tableau 26 : Taux d'exécution financière globale en milieu urbain

	Prévision	Réalisation	taux
Total ONEA	37 686,8	34 046,3	90%

Source : ONEA, 2011

▪ Bilan financier des réalisations AEP (en millions de FCFA)

Tableau 27 : Taux d'exécution financière de l'AEP en milieu urbain

	Prévision	Réalisation	Taux (%)
Financements extérieurs	27 951,5	25 924,3	93
Financements propres	6 126,2	6 562,0	107
Total ONEA	34 077,7	32 486,3	95

Source : ONEA, 2011

L'exécution financière est fortement influencée par les financements extérieurs qui contribuent pour près de 77% de ce taux.

▪ Bilan financier des réalisations AEUE (en millions de FCFA)

Tableau 28 : Taux d'exécution financière de l'AEUE en milieu urbain

	Prévision	Réalisation	Taux (%)
Financements extérieurs	3 256,7	1 403,3	43
Financements propres	352,4	156,9	45
Total ONEA	3 609,1	1 560,2	43

Source : ONEA, 2011

Le faible taux d'exécution financière est en cohérence avec les réalisations physiques. Avec tous les contrats signés au dernier trimestre 2011 pour l'assainissement collectif de Ouaga et les stations des boues de vidange, de meilleurs taux seront enregistrés en 2012 pour l'assainissement.

V. ANALYSE DES PERFORMANCES ET EVOLUTION DES INDICATEURS

V.1 Eau potable

V.1.a Milieu rural

Fonctionnalité des ouvrages

Tableau 29 : Taux de fonctionnalité des PEM et des AEPS en 2011

Région	PEM équipés de pompe			AEPS		
	Nombre total de PEM équipés	Nombre de PEM équipés fonctionnels	Taux de fonctionnalité (%)	Nombre total d'AEPS	Nombre d'AEPS fonctionnels	Taux de fonctionnalité (%)
Boucle du Mouhoun	3 210	2 525	78,7	82	54	65,9
Cascades	1 488	1 311	88,1	32	30	93,8
Centre	1 831	1 544	84,3	37	25	67,6
Centre-Est	4 044	3 874	95,8	24	19	79,2
Centre-Nord	4 712	4 116	87,4	35	23	65,7
Centre-Ouest	3 982	3 217	80,8	71	45	63,4
Centre-Sud	2 768	2 438	88,1	46	39	84,8
Est	3 822	3 389	88,7	52	36	69,2
Hauts-Bassins	2 441	1 896	77,7	68	54	79,4
Nord	3 674	2 893	78,7	96	64	66,7
Plateau-Central	3 479	2 991	86,0	21	11	52,4
Sahel	2 792	2 348	84,1	45	30	66,7
Sud-Ouest	2 506	2 112	84,3	15	11	73,3
National	40 749	34 654	85,0	624	441	70,7

Source: DGRE

A la faveur des réhabilitations et des réparations réalisées en 2011, le taux de fonctionnalité des PEM est passé de 82,4% en 2010 à 85% en 2011 et celui des AEPS de 66,7% à 70,7%.

Pour ce qui concerne les PEM, six (6) régions ont un taux de fonctionnalité supérieur à la moyenne nationale de 85 % : les régions des Cascades (88,1%), du Centre-Est (95,8%), du Centre-Nord (87,4%), du Centre-Sud (88,1%), de l'Est (88,7%) et du Plateau Central (86%). Le plus faible taux de fonctionnalité est observé dans la région des Hauts-Bassins (77,7%).

L'augmentation du parc des PEM fonctionnels par des réhabilitations et des nouvelles réalisations a contribué à améliorer significativement le taux de fonctionnalité dans certaines régions telles que le Sahel et le Centre-Nord où les taux de fonctionnalités étaient de 74,6% et 82,7% respectivement en 2010.

Pour ce qui concerne les AEPS, cinq (5) régions ont un taux de fonctionnalité supérieur à la moyenne nationale de 70,7%: Cascades (93,8%), Centre-Est (79,2%), Centre-Sud (84,8%), Hauts-Bassins (79,4%) et Sud-Ouest (73,3%). Le plus faible taux de fonctionnalité est observé dans la région du Plateau Central (52,4%).

Taux d'accès à l'eau potable

Tableau 30 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable par région (%)

Régions	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Boucle du Mouhoun	42,1	45,0	47,8	49,3	50,5	54,3
Cascades	45,4	45,8	46,9	49,1	48,4	53,0
Centre	54,1	55,3	55,2	55,9	58,3	60,0
Centre-Est	57,9	59,3	61,1	63,4	66,3	67,8
Centre-Nord	62,4	62,9	63,4	64,1	62,8	65,9
Centre-Ouest	54,4	54,7	54,9	55,0	56,9	58,0
Centre-Sud	67,9	68,6	70,8	70,9	71,4	73,9
Est	45,8	46,3	47,1	48,1	48,8	47,3
Hauts-Bassins	38,0	40,6	40,7	41,4	41,7	47,7
Nord	53,1	55,9	59,4	61,1	65,5	67,8
Plateau-Central	66,5	68,2	70,6	69,9	71,5	71,4
Sahel	35,2	35,1	33,9	35,3	42,2	42,9
Sud-Ouest	64,0	65,3	65,2	63,6	62,7	66,4
National	51,5	52,8	54,0	54,9	56,6	58,5

Source: DGRE, 2011

Les réhabilitations et les réalisations d'ouvrages effectuées ont permis de fournir de l'eau potable à 389 997 personnes additionnelles en 2011 contre 344 738 personnes additionnelles desservies en 2010. Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural est ainsi passé de 56,6% en 2010 à 58,5% en 2011. Au total, 7 037 933 personnes sont desservies en eau potable en 2011 sur une population totale estimée à 12 030 654 habitants en milieu rural.

Ce niveau de service cache des disparités au niveau des régions. En effet, seulement sept (7) des treize (13) régions ont un taux d'accès supérieur à la moyenne nationale : les régions du Centre-Sud (73,5%), du Plateau Central (71,4%), du Nord (67,8%), du Centre-Est (67,8%), du Centre-Nord (65,9%) et du Centre (60%). Le plus faible taux est celui de la région du Sahel (42,9%) bien qu'elle soit parmi les régions qui ont enregistré une bonne performance dans la réalisation et la réhabilitation des PEM par rapport à l'année précédente.

Le taux d'accès à l'eau potable au niveau national a progressé de 1,9 point de pourcentage entre 2010 et 2011. Cette progression reste insignifiante au regard de l'objectif de 76% à atteindre d'ici à 2015.

Estimations des besoins OMD

En janvier 2012, les travaux entrepris avec l'appui technique court terme de COWI ont permis d'élaborer une méthodologie d'apurement de la BD-INO après la saisie. Ce travail a contribué à actualiser les données sur les nouvelles réalisations de PEM. Il est désormais considéré uniquement les forages mis en service dans l'année d'exercice.

Les nouvelles réalisations d'AEPS et de bornes fontaines ont été aussi actualisées sur la base des données apurées de la BD-INO en janvier 2012.

Tableau 31 : Données précédemment utilisées comme nouvelles réalisations d'ouvrages.

Années	2007	2008	2009	2010	Cumul des réalisations 2007-2010
Réalisations communautaires PEM (forages et puits)	1 474	1 592	1 248	1 234	5 548
Réalisations AEPS	61	67	84	41	253
Réalisations Bornes fontaines	155	254	393	149	951

Source : DGRE, 2011

Les estimations ont été faites sur la base des normes et critères d'équipement adoptés en 2006.

Tableau 32 : Cumul des réalisations communautaires et estimation des besoins en PEM (puits ou forages) pour l'atteinte des OMD

Régions	Besoins en PEM communautaires (forages et puits) pour atteindre les OMD ²	Réalizations communautaires de PEM					Cumul des réalisations communautaires de PEM 2007-2011	Gap 2012-2015 de PEM pour atteindre les OMD
		2007	2008	2009	2010	2011		
Boucle du Mouhoun	1 794	215	263	109	83	113	783	1011
Cascades	626	25	81	41	46	109	302	324
Centre	179	68	26	35	64	43	236	-57
Centre-Est	926	154	199	106	149	93	701	225
Centre-Nord	1 141	81	96	74	92	133	476	665
Centre-Ouest	1 023	99	75	79	107	83	443	580
Centre-Sud	755	97	153	55	50	104	459	296
Est	1 397	97	130	90	110	110	537	860
Hauts-Bassins	999	138	63	36	33	92	362	637
Nord	1 266	208	226	175	129	105	843	423
Plateau-Central	608	120	184	56	114	114	588	20
Sahel	1 817	62	90	71	111	328	662	1155
Sud-Ouest	633	79	90	48	33	64	314	319
National	13 163	1 443	1 676	975	1 121	1 491	6 706	6457

Source : DGRE, 2011

De l'estimation des besoins en PEM communautaires faite en juin 2010 à partir des données actualisées (prise en compte des données population du RGPH 2006), il ressort que **13 163 PEM** communautaires devraient être réalisés d'ici à 2015 pour satisfaire le besoin en termes d'équipement selon les critères d'équipement du PN-AEPA.

En 2011, sur la base de ce chiffre, il se dégage un besoin estimé à 6 457 PEM communautaires pour atteindre les objectifs.

² Extrait des résultats de l'actualisation du fichier village de la BD-INO avec celui de l'INSD.

Tableau 33 : Cumul des réalisations communautaires et estimation des besoins en AEPS pour l'atteinte des OMD

Région	Besoins OMD en AEPS et Bornes fontaines		Réalizations : AEPS; Equivalents Bornes Fontaines										Gap pour l'atteinte des OMD			
	Prévision équivalent AEPS pour atteindre les OMD	Besoins équivalent bornes fontaines pour atteindre les OMD ³	AEPS 2007	Equival-ent bornes fontaines 2007	AEPS 2008	Equival-ent bornes fontaines 2008	AEPS 2009	Equiva-ent bornes fontaines 2009	AEPS 2010	Equival-ent bornes fontaines 2010	AEPS 2011	Equiva-ent bornes fontaines 2011	Cumul des AEPS 2007-2011	Cumul équival-ent bornes fontaine s 2007-2011	Gap AEPS 2012-2015 pour atteindre les OMD	Gap en équivalent bornes fontaines 2012-2015 pour atteindre les OMD
B. du Mouhoun	77	996	9	17	9	28	13	44	3	11	0	0	34	100	43	896
Cascades	18	208	0	0	3	8	11	41	1	6	1	3	16	58	2	150
Centre	4	104	4	16	3	20	3	13	1	0	9	50	20	99	0	5
Centre-Est	51	551	1	1	6	2	5	39	1	3	2	15	15	60	36	491
Centre-Nord	53	715	2	2	4	21	6	27	3	14	2	3	17	67	36	648
Centre-Ouest	65	816	13	33	8	31	0	0	4	5	2	5	27	74	38	742
Centre-Sud	21	218	0	0	1	2	2	3	8	29	5	12	16	46	5	172
Est	54	645	4	5	2	5	2	5	6	20	1	5	15	40	39	605
Hauts-Bassins	51	754	8	20	4	16	6	24	5	32	0	0	23	92	28	662
Nord	39	472	7	24	9	27	9	55	3	10	7	7	35	123	4	349
Plateau-Central	26	340	1	2	0	0	2	1	2	13	2	9	7	25	19	315
Sahel	34	381	1	4	3	13	3	16	4	6	4	11	15	50	19	331
Sud-Ouest	26	116	2	6	5	24	0	0	0	0	0	0	7	30	19	86
National	519	6316	52	130	57	197	62	268	41	149	35	120	247	864	272	5 452

Source : DGRE, 2011

Sur la base des besoins estimés dans le document du PN-AEPA pour améliorer le service d'eau potable dans les chefs-lieux de communes et des villages de plus de 3 500 habitants, 272 AEPS soit 5452 bornes fontaines restent à réaliser pour satisfaire les besoins.

³ Données extraites du document du PN-AEPA.

V.1.b Milieu urbain

Tableau 34 : Récapitulatif des réalisations physiques en AEP depuis le démarrage du PN-AEPA

	Capacité de production (forages et stations de pompes m ³ /j)	Capacité de stockage (châteaux et bâches m ³)	Réseau (Km)	BP (nombre)	BF (nombre)
Prévision 2015	64 863	28 000	3 227	172 096	2 631
Réalisations 2007	940	13 000	657	37 374	425
Réalisations 2008	7 332	2 000	475	12 076	139
Réalisations 2009	820	150	333	17 307	120
Réalisations 2010	1 688	4 150	362	18 314	156
Réalisations 2011	32 544	300	399	31 719	273
Cumul des réalisations 2007-2011	43 415	19 600	2 226	117 301	1 113
Taux (en%)	67	70	69	68	42
Gap 2012-2015 pour atteindre les OMD	21 448	8 400	1 001	54 795	1 518

Source : ONEA, 2011

Au regard des taux de réalisation, on note une très bonne tendance à l'atteinte des objectifs, à l'exception des bornes fontaines. Mais ceci est lié aux efforts dans la progression des branchements promotionnels.

Accès à l'eau potable

Tableau 35 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable

Année	2007	2008	2009	2010	2011
Taux d'accès à l'eau potable (en %)	68	70	72	75	80

Source : ONEA, 2011

Le taux d'accès à l'eau potable en 2011 est de 80%. Ce taux a dépassé la cible 2011 (79%) d'un point. La population additionnelle desservie en eau potable en 2011 est de 334 521 personnes.

V.2 Assainissement

V.2.a Milieu rural

Le PN-AEPA fixe comme objectif de fournir l'accès à l'assainissement à 5,7 millions de personnes supplémentaires d'ici 2015. Compte tenu du caractère privé des installations et de la nécessité de changement fondamental de comportement, il était indispensable de préciser la stratégie à mener pour atteindre cet objectif.

Taux d'accès à l'assainissement familial

L'enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial réalisée en début d'année 2011 a permis de calculer le taux d'accès à l'assainissement au niveau national en 2010, selon le milieu d'habitation (urbain et rural) et la zone de résidence (loti et non lotie) des ménages.

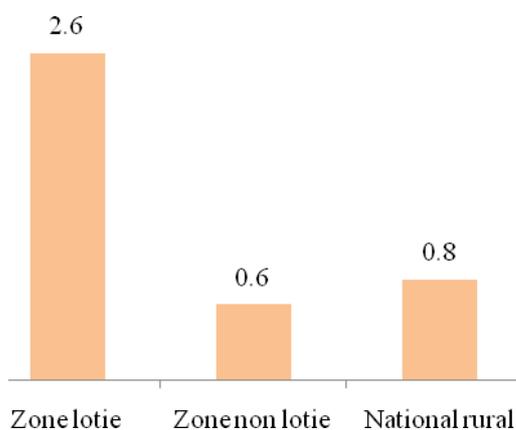
Le taux d'accès à l'assainissement familial national et par région

L'accès à l'assainissement familial est un phénomène rare. L'enquête révèle que le taux d'accès à l'assainissement familial est de 3,1 % au niveau national. Autrement dit, sur 33 ménages vivant sur le territoire, 1 seul ménage a accès à l'assainissement familial. Ce taux est inférieur aux estimations faites jusqu'à présent.

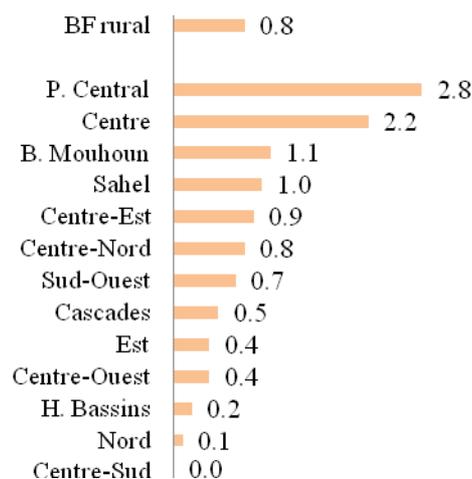
En milieu rural, le taux d'accès à l'assainissement familial est extrêmement faible puisqu'il est de 0,8%. Il est 4 fois plus faible en zone non lotie qu'en zone lotie. (Voir graphique 1).

Selon les régions, les taux d'accès les plus élevés sont compris entre 2% et 3%, mais ils ne concernent que 2 régions : le Plateau Central et le Centre. Dans les régions du Centre-Sud, du Nord, des Hauts-Bassins et de l'Est, les ménages n'ont quasiment pas accès à l'assainissement. (Voir Graphique 2)

Graphique 1: Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu rural par zone de résidence (en %)



Graphique 2: Taux d'accès à l'assainissement familial en milieu rural par région (en %)



Source : DGAEUE, 2011

Tous les résultats de l'enquête ENA-2010 sont disponibles sous forme d'une monographie nationale, de 13 monographies régionales et de 45 plaquettes provinciales. Un résumé des

principaux résultats de l'enquête est disponible en français et en anglais. L'ensemble de ces documents peut être consulté sur le site : www.eauburkina.org. Ils seront également disponibles en version papier et sur CD ROM.

Pour suivre l'évolution de l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial, la périodicité probable de l'enquête sera de 2 à 3 ans. Le suivi annuel de cet indicateur s'avère peu pertinent au regard des variations annuelles qui risquent d'être trop faibles pour être statistiquement significatives.

Taux d'équipement des écoles et des centres de santé :

Tableau 36 : Taux d'équipement des écoles et des centres de santé

Région	Ecoles			CSPS		
	Ecoles équipées	Total écoles	Taux équipement (%)	CSPS équipés	Total CSPS	Taux équipement (%)
Boucle du Mouhoun	813	1 113	73	159	199	79,9
Cascades	174	357	48,7	57	62	91,9
Centre	136	170	80	49	57	86
Centre-Est	611	781	78,2	121	127	95,3
Centre Nord	578	833	69,4	93	117	79,5
Centre Ouest	529	852	62,1	122	158	77,2
Centre Sud	347	453	76,6	99	107	92,5
Est	652	866	75,3	296	296	100
Hauts Bassins	669	965	69,3	142	152	93,4
Nord	628	1 287	48,8	146	193	75,6
Plateau Central	386	565	68,3	111	111	100
Sahel	298	311	95,8	78	83	93,9
Sud Ouest	370	626	59,1	78	100	78
National	6 191	9 179	67,4	1 551	1 762	88,0

Source : DGAEUE, 2011

En 2011, les taux d'équipements des écoles et CSPS sont calculés sur la base des informations collectées par les DRAH.

Dans le cadre de l'opérationnalisation du dispositif de suivi évaluation de l'AEUE, les échanges avec le Ministère de l'Education nationale et de l'alphabétisation (MENA) et le Ministère de la santé (MS) ont permis de vérifier que les informations nécessaires au calcul de ces indicateurs ne sont pas produites par les systèmes d'informations existants, mais que ces dispositifs peuvent collecter ces informations.

Pour opérationnaliser ces deux indicateurs, il s'agit de s'assurer que les informations nécessaires seront collectées à l'avenir conformément aux besoins du sous secteur, notamment en termes de technologies d'assainissement et de normes d'équipement.

Ces travaux sont en cours dans le cadre du Comité technique pour le Suivi évaluation de l'assainissement (voir chapitre CUI).

V.2.b Milieu urbain

Tableau 37 : Récapitulatif des réalisations physiques en assainissement depuis le démarrage du PN-AEPA

	PSA (nbre)	Assainisse ment familial (nbre)	Assainisse ment public (nbre)	Station d'épuration (nbre)	Réseau collectif (km)	Raccordés au réseau (nbre)
Prévision 2015	56	222 000	900	1	93	2 688
Réalisations 2007	2	48 902	0	0	0	0
Réalisations 2008	6	7 777	159	1	0	229
Réalisations 2009	11	8 664	178	0	14	126
Réalisations 2010	0	3 458	173	0	21	415
Réalisations 2011	27	10 218	231	0	2	3
Cumul des réalisations 2007- 2011	46	79 019	744	1	37	773
Taux (en %)	84	36	83	100	40	29
Gap 2012-2015 pour atteindre les OMD	10	142 981	156	0	56	1 915

Source : ONEA, 2011

A cette étape du PN-AEPA, et en considérant la capacité annuelle à réaliser les ouvrages, il apparaît que les objectifs du PN-AEPA sont difficilement réalisables. En revanche l'ONEA dispose d'un principal atout qui est le nombre de latrines traditionnelles des ménages en milieu urbain. L'enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial (ENA 2010) fait ressortir un taux de latrines traditionnelles d'environ 86% en milieu urbain. L'ONEA s'est donc orienté vers la réhabilitation de ces latrines traditionnelles pour améliorer l'accès à l'assainissement.

Accès à l'assainissement

Tableau 38 : Evolution du taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain

Année	2007	2008	2009	2010	2011
Taux d'accès à l'assainissement (en %)	15	17	19	21	24

Source : ONEA, 2011

Le taux d'accès à l'assainissement en 2011 est de 24%, ce taux n'a pas atteint la cible 2011 qui était de 27%.

VI. FINANCEMENT DU PN-AEPA

VI.1 Milieu rural

Indicateur de performance financière :

Tableau 39 : Proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement

	Coût du PN-AEPA en milieu rural (en millions de FCFA)	Financement acquis (en millions de FCFA)	Taux (en %)
PN-AEPA	406 000	259 062	63,81

Source : DGRE, 2011

Le Coût du PN-AEPA en milieu rural selon document de programme du PN-AEPA à l'horizon 2015 est estimé à 406 milliards de FCFA.

Le Financement acquis sur la base du plan de financement du PN-AEPA, mis à jour au 31/12/2011 est de 259,062 milliards de CFA soit près de 64% du financement nécessaire au programme mobilisé.

VI.2. Milieu urbain

VI.2.a. Mobilisation des ressources : volume et répartition des financements

Tableau 40 : Répartition du financement acquis du PN-AEPA selon les sources (financements externes, internes, ONG)

Opération	Coûts Md FCFA (a)	AFD	AFD/QP	UE	ORET	KFW	BAD	AFD/BEI	DANIDA	IDA	ONEA	Etat	ABS	BELGE	BEI reliquat	SEDIF	BID	Total financé Md FCFA (b)	Taux (%)
																			b/a
AEP																			
Ouagadougou																			
Système de production								4,95			0,63								5,58
Système d'adduction				2,08	2,26	1,13		6,66									6,00		18,13
système de distribution			1,10		1,17	1,69		9,94		5,21	6,55				0,55				26,21
Bobo-Dioulasso										11,79	0,02								11,81
Koudougou										3,16	0,06								3,22
Dédougou										0,97	0,01								0,98
Autre centres						12,79			7,85		1,40	0,00	5,06	0,33		0,38			27,80
Ingénierie et supervision		0,15	0,15			0,33		1,13		1,50									3,26
Assistance MOZ		1,11								1,96									3,07
Imprévus		0,05	0,06	0,75	0,70			1,60		4,38	0,35								7,89
Ss total AEP	107,95	1,31	1,31	2,82	4,13	15,94	0,00	24,28	7,85	28,97	9,02	0,00	5,06	0,33	0,55	0,38	6,00	107,95	100

Tableau 41 (suite) : Répartition du financement acquis du PN-AEPA selon les sources (financements externes, internes, ONG)

Opération	Coûts Md FCFA (a)	AFD	AFD/QP	UE	ORET	KFW	BAD	AFD/BEI	DANIDA	IDA	ONEA	Etat	ABS	BELGE	BEI reliquat	SEDIF	BID	Total financé Md FCFA (b)	Taux (%)
																			b/a
ASSAINISSEMENT																			
Assainissement urbain																			
Assainissement autonome Ouaga		6,85					1,94			5,70	1,09	2,81							18,39
Assainissement autonome Bobo		1,64				3,65				3,55									8,84
Assainissement collectif									2,73		0,67	1,35							4,75
Autres centres		0,79				4,37							6,65						11,81
Ingénierie et supervision																			0,00
Imprévus																			0,00
Appui institutionnel et renforcement de capacité										1,50									1,50
Non alloué										0,28									0,28
Ss total ASSAINISS.	51,00	9,28	0,00	0,00	0,00	8,02	1,94	0,00	2,73	11,03	1,76	4,16	6,65	0,00	0,00	0,00	0,00	45,57	89
TOTAL	158,95	10,59	1,31	2,82	4,13	23,96	1,94	24,28	10,58	40,00	10,78	4,16	11,71	0,33	0,55	0,38	6,00	153,52	96,59

Source : ONEA, 2011

VI.2.b. Indicateurs de performances financières

Tableau 42 : Proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement AEP (en milliards de francs CFA)

Besoin en financement	Financement acquis	GAP
107,95	107,95	0

Source : ONEA, 2011

Tableau 43 : Proportion des financements acquis par rapport aux besoins de financement Assainissement (en milliards de francs CFA)

Besoin en financement	Financement acquis	GAP
51	45,57	5,43

Source : ONEA, 2011

- Le taux de couverture du besoin en financement eau est de 100%
- Le taux de couverture du besoin en financement assainissement est de 89%.

VI.3 Analyse du plan de passation des marchés

Milieu rural

Les performances enregistrées par le secteur eau et assainissement sont étroitement liées à l'exécution des plans de passation et à l'exécution des marchés.

Pour les travaux, le pourcentage des marchés passés dans les délais s'est nettement amélioré ; il est de 50%. Il est de 100% pour les marchés confiés à l'AGETEER.

En ce qui concerne les prestations intellectuelles, le pourcentage des marchés passés dans le délai de validité des offres est toujours nul pour les marchés passés par la DGRE/DGAEUE et 100% pour ceux de l'AGETEER.

Pour les marchés gérés par la DGRE la raison est que même si tous les délais intermédiaires étaient respectés, les marchés ne peuvent pas être passés dans les délais, à cause notamment de la procédure de publication des résultats qui se déroule en deux étapes. Le délai de validité des offres qui est généralement de quatre-vingt dix jours devrait alors être revu et amené à 120 jours au minimum. De plus, pour les prestations intellectuelles, l'obligation de passer par la manifestation d'intérêt a pour effet d'allonger les délais de passation des contrats d'au moins deux mois.

En conclusion, pour les travaux et les prestations intellectuelles relatives à l'AEPA, même si le pourcentage de marchés passés dans les délais est toujours faible pour la DGRED/GAEUE, on note cependant une réduction des délais de passation des marchés et une volonté réelle des autorités de travailler à réduire ces délais.

En témoigne l'organisation en octobre 2011 du forum national sur les marchés publics et l'institutionnalisation de ce forum tous les deux ans en vue de faire le tour des difficultés

qui minent la passation et l'exécution des marchés et d'y apporter des propositions de solutions.

Les mesures prises au cours de ce forum connaissent un début d'exécution et il peut être attendu pour 2012, une nette amélioration des délais de passation des marchés.

Milieu urbain

Pour le milieu urbain (ONEA), sur un total de 139 dossiers d'appels d'offres et dossiers de demandes de prix pour l'acquisition de biens et services inscrits dans le plan de passation des marchés 2011, 130 appels d'offres ont été lancés soit 93% du plan.

Ces appels d'offres ont abouti à l'approbation de 530 marchés dont 97% ont été conclus dans les délais de validité des offres.